



Pays de la Loire
Bretagne
Poitou-Charentes
et Limousin



Systèmes ovins de l'Ouest Des références pour le conseil et la prospective

CONJONCTURE 2021



ONT CONTRIBUÉ À CE DOSSIER

Rédaction :

Vincent Bellet, Nathalie Augas, Céline Clément, Béatrice Griffault, Aurore Prieur, Laurent Fichet, Stéphane Migné, Alain Gouédard

Maquette :

Valérie Lochon (CRA Nouvelle-Aquitaine)

Crédits photos :

Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

REMERCIEMENTS

Ce travail a pu être réalisé grâce à la forte implication des éleveurs constituant INOSYS-Réseaux d'Élevage Ovin de l'Ouest.

Systèmes ovins de l'Ouest Des références pour le conseil et la prospective

CONJONCTURE 2021

SOMMAIRE

SPÉCIALISÉ PROLIFIQUE	S1
SPÉCIALISÉ INTENSIF en zone de plaine	S2
SPÉCIALISÉ SEMI EXTENSIF en zone de plaine	S4
SPÉCIALISÉ SEMI EXTENSIF en zone défavorisée	S5
SPÉCIALISÉ EXTENSIF tout herbe en zone défavorisée	S6
SPÉCIALISÉ EXTENSIF tout herbe en zone de plaine	S8
OVINS CULTURES EN BERGERIE quasi intégrale	C1
OVINS CULTURES INTENSIF	C2
OVINS BOVINS VIANDE SEMI EXTENSIF	B1
GAEC OVINS-BOVINS VIANDE SEMI INTENSIF	B2

Les cas-types...

GUIDE DE LECTURE

LE SYSTEME, SES ATOUTS ET CONTRAINTES

Chaque système est caractérisé par sa spécialisation ou sa mixité, et par son niveau d'intensification, fonction de la structure disponible et du potentiel du milieu.

LES SURFACES

Le schéma d'utilisation de la surface fourragère présente la surface disponible au pâturage en fonction des mises en défens pour la fauche. Le pâturage de printemps correspond à la plus faible surface disponible, le chargement sur la période étant calculé en fonction des animaux à l'herbe.

Les rendements correspondent au potentiel en année climatique normale, en fonction de la fumure pratiquée.

LE TROUPEAU

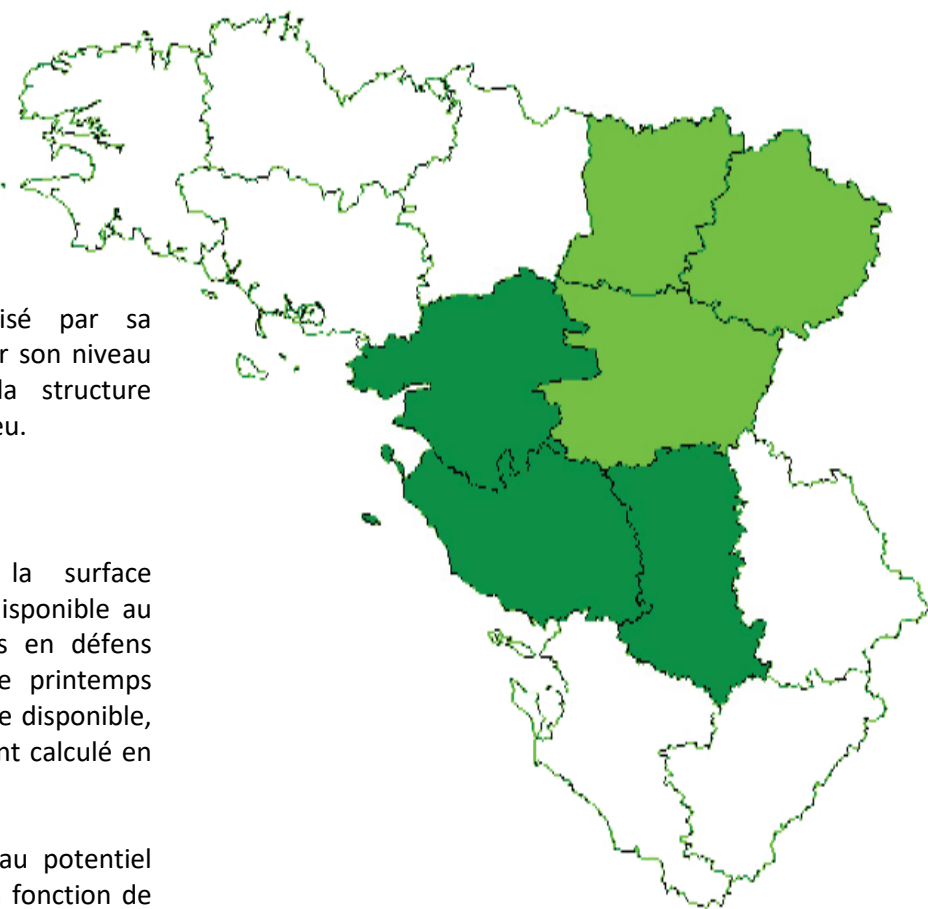
Le schéma de fonctionnement du troupeau en rythme de croisière présente l'organisation générale de la reproduction et les ventes qui en résultent.

Il est complété par le déroulé de la reproduction et des ventes sur l'année.

Le bilan alimentaire en fourrages et concentrés est présenté succinctement pour les différentes catégories animales.

LES EQUIPEMENTS

La capacité en bâtiments est fonction de la possibilité de rotation des lots d'animaux grâce au pâturage hivernal. Le matériel est présenté par mode de propriété : propriété individuelle, copropriété, CUMA ou délégation à l'entreprise.



LES RESULTATS ECONOMIQUES, LE CAPITAL ET L'INSTALLATION

Les primes intégrées dans le produit sont celles qui sont liées à l'exercice et non versées pendant celui-ci.

La marge brute de l'atelier ovin présentée n'intègre pas les ICH et les MAEC (marge « production »). Les cultures autoconsommées sont prises au prix du marché (cession interne).

La situation "croisière" a été établie avec un endettement de 50 % et la simulation d'installation correspond à la recherche de l'autofinancement minimum pour atteindre 10 % de marge de sécurité sur l'EBE.

La surface est supposée totalement en fermage à l'installation et pour 10 % en propriété en croisière.

STRUCTURES

	Zone handicap	Main d'œuvre	Type générique	Troupeaux				Surfaces					
				Brebis	Béliers	Vêlages	UGB	SAU	Herbe	Cultures fourragères	SFP	Céréales, maïs, méteil	Oléagineux
S1	Plaine	1	prolifique	500	13		77	65	45,5	6,5	52	13	
S2	Plaine	1	herbager	550	15		85	60	47		47	13	
S4	Plaine	1	herbager	500	14		75	80	68		68	12	
S5	défavorisée	1	herbager	550	15		85	80	69		69	11	
S6	défavorisée	1	herbager	700	25		109	130	130		130		
S8	Plaine	1	herbager	500	8		76	70	70		70		
C1	défavorisée	1	bergerie	400	10		60	120	20		20	70	30
C2	défavorisée	1	herbager	400	7		60	120	45		45	54	16
B1	défavorisée	2	herbager	600	18	58	180	170	150		150	20	
B2	défavorisée	2	herbager	500	13	60	177	130	101	14	115	15	

REPRODUCTION ET VENTES

	Rythme agnelages	Brebis	Bilan de reproduction				Renouvellement		Taux mortalité adultes	Agnelages de contre-saison	Agnéaux de boucherie			Répartition des ventes				Prix moyen (2021)	
			Taux mises bas	Taux prolificité	Taux mortalité agneaux	Taux pro-ductivité numérique	Taux	dont contre saison			Bergerie	Herbe*	Poids moyen kg carcasse	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	/ agneau carcasse	/kg
S1	fractionné	500	97	220	15	182	18	100 % (externe)	5	48 %	100	0	18,5	32	49	2	17	135	7,30
S2	fractionné	550	96	175	18	137	20	64 %	6	45 %	100	0	18,8	32	18	33	19	142	7,55
S4	fractionné	500	96	172	15	140	20	60 %	6	46 %	46	54	18,5	26	24	27	22	140	7,55
S5	fractionné	550	95	164	17	130	20	45 %	7	40 %	44	56	18,8	32	18	37	13	142	7,55
S6	saison	700	89	143	20	102	20	0 %	7	0 %	0	100	18,5	0	13	64	23	135	7,30
S8	saison	500	95	168	16	135	20	0 % (externe)	6	0 %	0	100	19,0	0	0	50	50	143	7,50
C1	contre-saison	400	96	160	14	132	20	100 %	7	75 %	100	0	18,5	53	25	7	5	146	7,90
C2	contre-saison	400	97	177	19	139	20	100 %	7	60 %	100	0	18,5	50	32	2	6	145	7,85
B1	fractionné	600	94	163	16	128	20	33 %	7	40 %	44	56	18,3	33	20	37	10	138	7,55
B2	fractionné	500	94	166	15	132	18	33 %	5	43 %	100	0	19,0	41	22	35	1	143	7,50

(1) : agneaux pâturant après sevrage

SURFACE FOURRAGÈRE ET ALIMENTATION

	Surface fourragère						Rendement 1 ^{ère} céréale (qx)	Total MS stockée (21)	TMS /UGB	Fourrages (T ou kg MS)							Concentré (kg MB)			
	UGB /ha	Brebis /ha	Ares d'herbe au printemps /UGB	Ares d'herbe au printemps /brebis	% surface en herbe fauchée au moins 1 fois (1)	Unités N minéral /ha d'herbe (1)				% foin	% maïs ensilage	% ensilage d'herbe	% Enrubannage	% paille	kg MS /brebis	Brebis	Agneaux d'herbe	Agneaux de bergerie	Bilan /brebis	% autonomie
S1	1,5	9,6	47	7,1	20	30	62	151	2,0	32	29		29	10	302	74	93	250	62	
S2	1,8	11,7	29	4,3	49	53	66	132	1,6	57	35		13	8	240	57	85	168	74	
S4	1,1	7,5	65	10	31	17	50	108	1,4	100					152	74	72	162	72	
S5	1,2	8,0	47	7	48	15	45	104	1,2	100					189	68	80	150	59	
S6	0,8	5,4	100	15	18	19		71	0,7	65			35		91	37		70	0	
S8	1,1	7,1	60	9	34	17		90	1,2	68			32		181	51	44	120	0	
C1	3,0	20,0			100	155	65	278	4,6	51			12	36	726	218	70	265	77	
C2	1,3	9,0	48	7	36	80	75	98	1,6	75			25		234	102	70	190	76	
B1	1,2	8,0	46		55	35	45	338	1,9				22		173	63	70	137	35	
B2	1,5	10,7	38		42	51	55	383	2,2	38	36	26			198	55	70	157	64	

INDICATEURS ECONOMIQUES

Indicateurs économiques exploitation (€/UMO)

	Produit brut	% primes	DPU/ha (€)	EBE/UMO	% PB	Revenu	% PB	Charges de structure /ha	Capital immobilisé ⁽¹⁾ (K€)
S1	163 790	23	250	50 930	31	29 940	18	1 160	306
S2	139 350	20	250	49 050	35	22 670	16	1 130	376
S4	128 180	23	220	46 230	36	22 570	18	810	338
S5	136 540	29	215	50 320	37	25 960	19	840	347
S6	133 590	39	210	46 710	35	21 270	16	550	365
S8	110 430	26	250	39 340	36	22 120	20	770	267
C1	235 710	16	226	72 780	31	50 040	21	1 030	314
C2	213 000	16	212	72 840	34	50 630	24	970	292
B1	123 910	31	208	45 190	36	29 890	24	1 230	557
B2	119 200	22	238	40 500	34	23 860	20	970	650

Indicateurs économiques atelier ovin par brebis

	Produit brut	Alimentation directe	Charges Surface fourragère	Frais d'élevage	Marge brute
S1	246	77	12	22	136
S2	198	44	9	29	116
S4	200	45	8	25	122
S5	184	40	12	23	108
S6	139	24	12	22	81
S8	186	40	6	23	117
C1	194	75	14	22	82
C2	203	51	16	27	109
B1	170	40	11	23	105
B2	193	41	11	26	114

Indicateurs économiques atelier ovin par kg de carcasse et par ha SFPO

	Indicateurs atelier ovin par kg de carcasse			Indicateurs atelier ovin par ha SFPO		
	Coût de production	Produit	Prix de revient pour 2 SMIC	Charges Surface fourragère	Marge brute	% PB
S1	10,0	10,1	7,2	111	1 310	55
S2	10,8	10,2	8,2	100	1 360	59
S4	11,4	10,6	8,4	56	900	61
S5	11,6	11,3	8,0	97	860	59
S6	13,6	12,5	8,4	63	430	58
S8	11,6	10,7	8,4	46	830	63
C1	10,5	10,3	8,1	274	1 650	43
C2	10,6	10,6	7,9	176	1 170	54
B1	11,2	11,3	7,5	90	840	58
B2	10,7	10,4	7,8	118	1 190	59

⁽¹⁾ : valeur de reprise avec abattements de 35 % sur les bâtiments et 40 % sur le matériel

Les chiffres concernant le coût de production ou le prix de revient contenus dans cette publication ne peuvent pas être considérés comme des indicateurs de référence pour la contractualisation calculés par IDELE dans le cadre prévu par la loi EGALIM 2.

Pour en savoir plus consultez nos pages [Indicateurs de référence pour la contractualisation](#)

QUELQUES RÉFÉRENCES

PRODUITS		
Agneaux (€/kg carcasse)	2021	Moyenne 2019-2021
Bretagne Prolifique	7,30	6,75
Ouest 2 Périodes d'agnelage	7,55	7,05
Poitou-Charentes Agnelage de saison	7,30	6,75
Poitou-Charentes Agnelage de contre-saison	7,85	7,20
Réformes (€/tête)	2021	Moyenne 2019-2021
Brebis Bretagne	65	62
Brebis Pays de la Loire	75	70
Brebis Poitou-Charentes	70	67
Béliers	80	80
Laine (€/kg)	2021	Moyenne 2019-2021
Races herbagères	0,20	0,27
Races rustiques	0,15	0,22
Achat de reproducteurs (€/tête)	2021	Moyenne 2019-2021
Agneau	420	400
Antenais	480	470
Agnelles - races herbagères et prolifiques	160 à 240	153 à 213
Agnelles - races rustiques	140	137

Cultures (€/tonne)	2021	Moyenne 2019-2021
Céréales et méteil (cession interne)	180	155
Blé	195	177
Maïs	200	173
Tournesol	480	408
Colza	530	425

CHARGES		
Approvisionnement des surfaces	2021	Moyenne 2019-2021
N (€/unité)	0,96	1,10
P (€/unité)	1,00	1,13
K (€/unité)	0,42	0,46
Amendements (€/tonne)	35,6	34,9
Semence Céréales (€/kg)	0,75	0,75
Semence Prairies (€/ha)	150	150
Semence Luzerne (€/ha)	310	310
Semence Maïs (€/ha)	160	157
Traitements Maïs (€/ha)	200	200

Aliments du bétail	2021	Moyenne 2019-2021
Céréales autoconsommées (€/tonne)	180	155
Tourteau de Soja (€/tonne)	450	305
CAMV non OGM (€/tonne)	420	385
Aliment complet Agneau (€/tonne)	330	315
Lait en poudre (€/kg)	2,55	2,35
Minéraux (granulé) (€/kg)	0,77	0,76

Frais d'élevage (€/brebis)	2021	Moyenne 2019-2021
Eponge & PMSG	5	5
Insémination en mélange	6,5	6,5
Insémination en paternité	10	10
Echographie avec dénombrement	1,2	1,2
Echographie sans dénombrement	0,9	0,9
Frais vétérinaires Bretagne	6,1	5,6
Frais vétérinaires Pays de la Loire	7,8	7,7
Frais vétérinaires Poitou-Charentes sans / avec Wolfarthia	8,1/8,6	8,1/8,6
Tonte (brebis & agneaux) /brebis	1,77	1,75
Chien (charges annuelles/chien)	500	400
Cotisation forfait/élevage	260	260
Cotisation forfait/brebis Bretagne	2,32	2,32
Cotisation forfait/brebis Pays de la Loire-Poitou-Charentes	1,62	1,62
Frais de Commerc. & Certification Bretagne-Pays de la Loire	4	4
Frais de Commerc. & Certification Poitou-Charentes	3	3
Petit matériel / brebis	1,8	1,7
Paille (€/tonne)	65	65

Les cas-types...

DE L'ÉLABORATION À L'UTILISATION

OBJECTIFS

Les cas-types visent à décrire des systèmes viables grâce au résultat économique dégagé, vivables quant à la charge de travail supportée, et reproductibles, dans la limite du capital engagé.

MOYENS

Le Réseau d'Élevage Ovin de l'Ouest compte 52 fermes suivies dans les 3 régions et réparties dans les différentes petites régions naturelles concernées par l'élevage ovin.

MÉTHODE

Chaque cas-type est construit à partir d'observations effectuées sur le terrain dans les fermes de références caractéristiques d'un système, resituées dans l'échantillon plus large de l'appui technique. Les pratiques définies en fonction de la structure et du potentiel permettent de reconstituer les résultats techniques et économiques.

CONSEIL ET PROSPECTIVE

En rythme de croisière, et à système de production comparable, le cas-type propose des objectifs de résultats, pour l'exploitation dans sa globalité comme pour l'atelier ovin, ainsi que les itinéraires techniques permettant de les atteindre.

Le cas-type permet de bâtir des projets d'exploitations, pour des installations ou modifications de systèmes, après une adaptation à la situation concrète de l'élevage.

A système constant, le cas-type permet de chiffrer immédiatement l'impact d'une modification de la Politique Agricole Commune ou d'une évolution de la conjoncture.

Il permet également de simuler des adaptations techniques à ces évolutions, et de chiffrer leur intérêt.



Cas-type S1 SPÉCIALISÉ PROLIIFIQUE

1 personne - 65 ha - 500 brebis - Productivité 1,8 - 10 brebis/ha SFP
100 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie,
30 % de maïs ensilage dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées
et achat de complémentaire azoté pour les agneaux

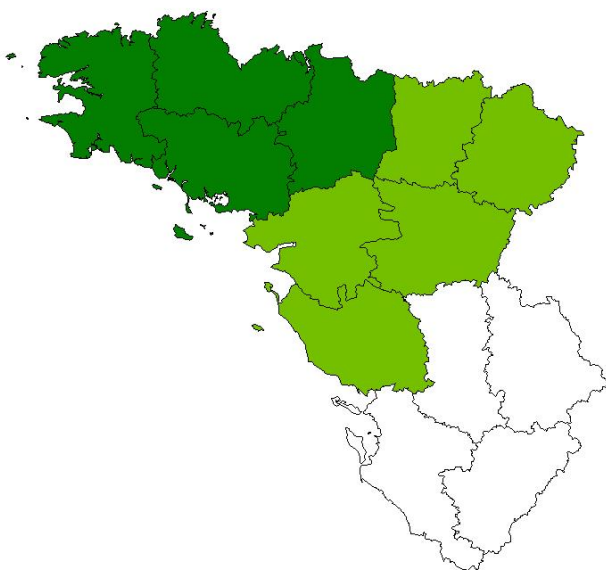


Ce système intensif en race prolifique concerne d'abord la Bretagne, sur des structures de petites dimensions. L'intensification concerne également le système fourrager, avec une part significative de maïs ensilage dans les stocks, mais aussi de la betterave fourragère pâturée.

Il se rencontre ponctuellement dans d'autres secteurs, et connaît un nouveau développement.

Les races prolifiques connaissent en effet un regain d'intérêt, suscité d'une part par leur potentiel de productivité et d'autre part par leur capacité naturelle de désaisonnement et leurs qualités maternelles.

PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

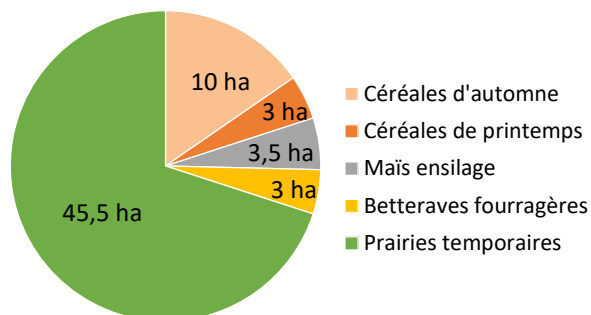
- Fort potentiel de productivité, de désaisonnement et bonnes qualités maternelles des races prolifiques.
- Forte part de vente aux 1^{er} et 4^{ème} trimestres.
- Bonne autonomie alimentaire grâce au maïs ensilage, au pâturage de betteraves fourragères et aux céréales autoconsommées.

Contraintes :

- Nécessité d'un suivi alimentaire très rigoureux, avec un volume important de stocks fourragers de qualité, et d'un investissement significatif en bâtiments.
- Demande une conduite de la reproduction rigoureuse.

GESTION DES SURFACES

Assolement



- 3 ha de betteraves semés après prairie temporaire, pâturés en automne-hiver avec implantation d'une orge de printemps.
- 6 ha de RGH-TV destinés prioritairement à la fauche (2/3 enrubannage).
- Les autres prairies temporaires sont à base de à base de RGA, dactyle, TB, plantain voire chicorée.
- Les brebis agnelant en août-septembre ressortent sur betteraves en décembre
- Les deux lots sont conduits en pâturage cellulaire au printemps.
- Les agnelles sont rentrées en bergerie fin novembre et ressortent début avril.

La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Ensilage de maïs	3,5	12,5 tMS	44 tMS
Enrubannage	12	3,6 tMS	43 tMS
Foin	14	4 puis 3 tMS	49 tMS
Total			136 tMS
Paille	13	3,8 T	50 T
Céréales d'automne	10	65 qx	650 qx
Céréales de printemps	3	50 qx	150 qx

Surface implantée

Surface implantée : 28,5 ha	
-	9 ha de prairies (durée 6 à 7 ans)
-	3,5 ha de maïs
-	3 ha de betteraves
-	13 ha de céréales

- Le fumier est apporté principalement sur les surfaces en herbe destinées à la fauche (10 à 15 tonnes/ha) et avant orge de printemps (10 tonnes/ha). Le maïs et les betteraves ne reçoivent pas de fertilisation organique (précédent cultural de type prairies)
- Apport de 20 tonnes de maërl.



➤ L'utilisation des surfaces fourragères

	M	A	M	J	J	A	S	O
Maïs 3.5 ha	Maïs ensilage 3,5 ha							
Betteraves 3 ha	Betteraves fourragères 3 ha							
Herbe 45.5 ha	RGH-TV 6 ha Enrubannage 2 coupes							
	Foin 2 coupes 7 ha							
	Pâturage de printemps 14 brebis/ha soit 7,1 ares/brebis							

La fertilisation

(unités/ha)	N	P	K
Enrubannage	30	0	0
Foin	30	0	0
Pâturage	30	0	0
Betteraves	0	0	0
Maïs	18	46	0
Céréales	100	0	0
Moyenne SAU	42,0	2,5	0

Le Bilan des minéraux

➤ Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

(unités/ha)	N	P	K
Solde	65	12	9

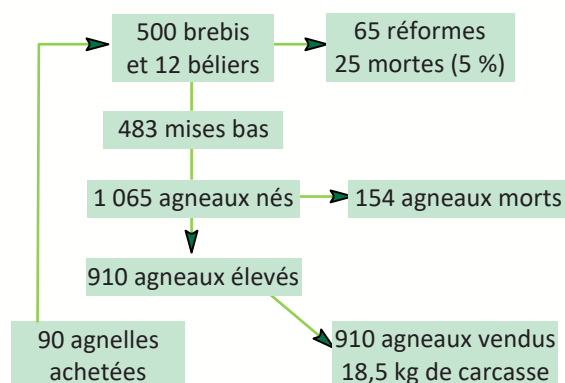
FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

➤ Résultats

Taux de mise bas	97 %
Prolificité	220 %
Mortalité agneaux	15 %
Productivité numérique	182 %
Taux de renouvellement	18 %

- 2 périodes de luttes naturelles de 35 jours :
- 250 brebis en contre saison en mars.
 - 160 brebis en août plus 18 vides du lot de mars.
 - 90 agnelles en septembre (achetées sur des naissances d'août).

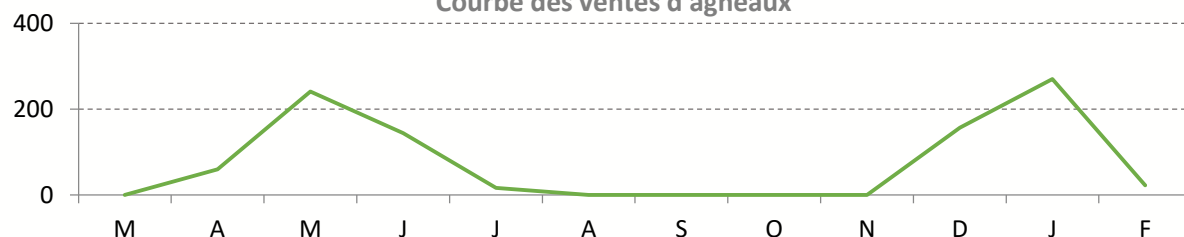
➤ Schéma de fonctionnement



➤ Conduite de la reproduction

	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F
Luttes	250					160	90					
Mises bas						233					150	84
Ventes		59	241	144	16					157	270	22

Courbe des ventes d'agneaux



100 % des agneaux sont produits en bergerie. La moitié des ventes ont lieu aux 1^{er} et 4^{ème} trimestres, périodes où les cours sont favorables.

Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Ensilage de maïs (MS)	44 000	88	0	88
Enrubannage (MS)	43 000	86	0	86
Foin (MS)	49 000	98	0	98
Paille	15 000	4	12	30
Total fourrage	169 400	276	12	302
Céréales	77 270	38	60	155
Tourteau de colza	16 280	32	0	32
Complémentaire azoté	28 670	0	31,5	57
CMV	1 550	3,1	0	3,1
Poudre de lait	1 200	0	1,3	2,4
Total concentrés	83 000	73	93	250
% concentré prélevé	62%			
Concentré/kg carcasse produit	7,4 kg			

Le système d'alimentation du troupeau repose sur la récolte de stocks fourragers de qualité. La consommation globale par brebis s'élève à :

- 302 kg de MS de fourrage dont 26 % d'ensilage de maïs, 29 % de foin, 25 % d'enrubannage et 9 % de paille.
- 250 kg de concentrés, dont 62 % sont autoconsommés (céréales), avec mouture à façon pour l'aliment agneau.

ORGANISATION DU TRAVAIL**Les bâtiments**

- Bergerie :
 - 250 places
 - + tunnel pour 90 agnelles
 - + local pour 460 agneaux sevrés
 - 1 390 m²
 - 240 places de cornadis



68 % des brebis sont logées
Total : 2,8 m²/brebis

- Hangar :
 - 470 m²
- Stockage concentré :
 - 1 cellule de 300 qx
 - 2 silos de 5 et 10 tonnes
- Parc de tri
- Louve pour allaitement artificiel

Le foncier

- 8,7 km de clôtures

**Le matériel**

- En propriété :
 - 1 tracteur (4 RM 110 cv) et chargeur frontal
 - épandeur engrais 24 m
 - remorque
 - désileuse
 - dérouleuse-pailleuse
 - benne monocoque 12 T
 - valet de ferme
 - véhicule utilitaire
- En co-propriété :
 - faneuse
 - andaineur
 - plateau à balles rondes
- A l'entreprise :
 - labour, travail du sol, semis
 - épandage du fumier
 - traitements
 - foin, enrubannage, ensilage, moisson
 - engrais 24 m

Les pointes de travail

- Ce système « bergerie » se caractérise par 2 périodes de reproduction courtes mais intenses avec des brebis prolifiques choisies pour leurs aptitudes au désaisonnement et leurs qualités maternelles. L'engraissement des agneaux en bergerie et le nombre limité de lots de brebis au pâturage limitent les interventions et manipulations sur le troupeau.

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021		Régime fiscal : Réel simplifié obligatoire	
PRODUIT BRUT TOTAL (PB)	163 572 €	CHARGES	112 867 €
Ovins viande (75 % PB)	123 142	Charges opérationnelles (36 % PB)	58 674
Ventes	127 481	Troupeau	49 163
910 Agneaux lourds bergerie (18,5 kgc à 7,30 €)	122 896	(77 UGB ovins viande)	638 €/UGB
65 Brebis de réforme (à 65 €/tête)	4 225	Concentrés	498 €/UGB 38 366
2 Béliers de réforme (à 80 €/tête)	160	Frais d'élevage	85 €/UGB 6 570
Laine : 1 000 kg à 0,20 €	200	Frais vétérinaires	40 €/UGB 3 050
Achats d'animaux -16 050		Achats de litières	15 €/UGB 1 177
90 Agnelles pour reproduction (à 165 €/tête)	-14 850	Surfaces fourragères	111 €/ha 5 780
3 Béliers pour reproduction (à 400 €/tête)	-1 200	(62 ha SFP : dont 46 ha SH, 7 ha CF)	
Aides 11 711		Engrais et amendements	49 €/ha 2 547
Aide Ovine : 490 têtes à 23,90 €	11 711	Semences et plants	45 €/ha 2 355
Surface fourragère (5 % PB) 8 000		Produits de défense végétaux	15 €/ha 801
Aides 8 000		Fournitures pour fourrages	1 €/ha 77
MAEC Sys. Poly-Elevage herbi. : 52 ha à 153,84 €	8 000	Productions végétales	287 €/ha 3 730
Grandes cultures (10 % PB) 16 180		(13 ha GCU)	
Ventes 14 180		Produits de défense végétaux	136 €/ha 1 766
Cession interne au troupeau : 773 q à 18,00 €	13 914	Engrais et amendements	96 €/ha 1 248
Cession interne de semences	266	Semences et plants	55 €/ha 716
Aides 2 000			
MAEC Sys. Poly-Elevage Mono. : 13 ha à 153,85 €	2 000	Charges de structure (33 % PB) 54 193	
Produits non affectables (10 % PB) 16 250		(hors amortissements et frais financiers)	
Aides 16 250		Main-d'œuvre (MSA + salaires)	169 €/ha SAU 10 989
Aides découplées : 65 ha à 250,00 €	16 250	Foncier	137 €/ha SAU 8 877
		Matériel	353 €/ha SAU 22 934
		Bâtiments et installations	11 €/ha SAU 723
		Autres charges	164 €/ha SAU 10 670
		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (31 % PB) 50 705 €	
		50 705 €/UMO (1 UMO exploitant)	
Annuités (37 % EBE) 18 721 €		Amortissement 19 257 €	
Remboursement de capital	16 984	Matériel	124 €/ha 8 030
Frais financiers long et moyen terme (LMT)	1 737	Bâtiments et installations	123 €/UGB 9 484
Frais financiers court terme (CT) 0 €		Frais financiers (LMT et CT) 1 737 €	
DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT 31 984 €		RESULTAT COURANT (18 % PB) 29 711 €	
31 984 €/UMO		29 711 €/UMO	

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (500 brebis)	
Produit brut/UMO	163 790 €	Produit Brut/brebis	246 €
EBE/PB	31 %	Alimentation directe/brebis	77 €
EBE/UMO	50 930 €	Alimentation directe/kg carcasse	2,3 €
Revenu agricole/UMO	29 940 €	Surface fourragère/ha	111 €
Charges de structure totales/ha	1 157 €	Surface fourragère/brebis	12 €
Charges de mécanisation totales/ha	476 €	Frais d'élevage/brebis	22 €
Annuités/EBE	37 %	Marge brute/produit	55 %
Marge de sécurité/EBE	28 %	Marge brute/brebis	136 €
		Marge brute/ha	1 312 €
		EBE/brebis	101 €

COÛT DE PRODUCTION

Productivité

Production équivalente d'agneaux (kgc)	14 801
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	1,00
Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	14 801



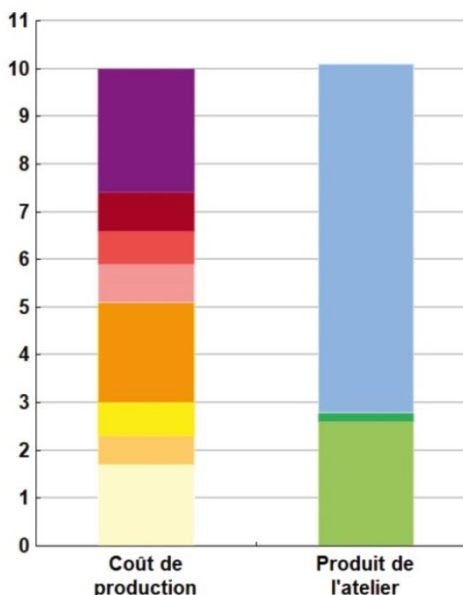
Coût de production total

	€/ kg de carcasse d'agneaux
Travail	2,6
Foncier et capital	0,8
Frais divers de gestion	0,7
Bâtiments et installations	0,8
Mécanisation	2,1
Frais d'élevage	0,7
Approvisionnements des surfaces	0,6
Alimentation des animaux	1,7

Produit total

	€/ kg de carcasse d'agneaux
Prix agneaux	7,3
Autres produits	0,2
Aides	2,6

€/ kg de carcasse d'agneaux



Approche comptable

Coût de production €/kgc	10,0
Prix de revient €/kgc	7,2
Rémunération permise €/kgc	2,7
Rémunération permise nb SMIC/UMO	2,04

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/kgc	9,7
Prix de fonctionnement €/kgc	6,9
Trésorerie permise €/kgc	3,0
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	2,32

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

Animaux vendus	%	Poids à la vente	Prix de vente	Prix de revient	Prix de fonctionnement
910 Agneaux lourds bergerie	100,0	19 kgc/tête	7,30 €/kgc	7,25 €/kgc	6,93 €/kgc

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	306 K€
- Bâtiments et équipements	142 K€
- Matériel et divers	79 K€
- Cheptel	61 K€
- Stocks alimentaires	24 K€

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	5 810 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	3 890 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 950 €

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	260 K€ (85 %)	153 K€ (50 %)
Taux moyen	1 %	1,7 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	46 K€ (15 %)	153 K€ (50 %)
EBE	48 K€	51 K€
Annuités	27 K€	19 K€
Annuités/EBE	57 %	37 %
Disponible pour vivre et investir	21 K€	32 K€
Prélèvements	15 K€	18 K€
Marge de sécurité/EBE	12 %	28 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

Cas-type S2

SPÉCIALISÉ INTENSIF en zone de plaine

1 personne - 60 ha - 550 brebis - Productivité 1,4 - 11,7 brebis/ha SFP

60 % des lactations et 100 % de l'engraissement des agneaux en bergerie, 35 % d'enrubannage dans les fourrages stockés, céréales et maïs grain autoconsommés



Ce système intensif concerne d'abord les zones à bon potentiel des Pays de la Loire et du Bocage des Deux- Sèvres. Le caractère limitant de la surface se traduit par un chargement relativement important, mais la présence de maïs grain permet de donner un peu de souplesse avec l'implantation de couverts pour le pâturage hivernal.

Le chargement élevé se traduit par une forte part d'agnelages de contre-saison et la prépondérance de la conduite en bergerie.

PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

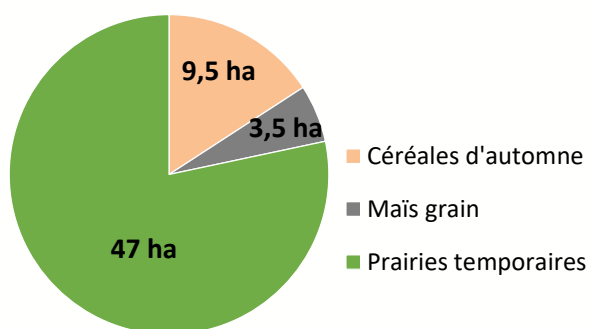
- Bonne productivité à l'hectare grâce au fort niveau de chargement.
- Bonne autonomie alimentaire grâce à l'enrubannage, aux céréales et au maïs grain autoconsommés.
- Ecrêtement des pointes de travail grâce à l'étalement des agnelages.

Contraintes :

- Volume de travail d'astreinte lié au nombre de lots conduits en bergerie.
- Nécessité d'un investissement significatif en bâtiments.

GESTION DES SURFACES

Assolement



- Des brebis peuvent être maintenues en bergerie au printemps, la priorité étant donnée à la constitution des stocks.
- Les temporaires sont à base de RGH ou de mélange de RGA-TB.
- Les brebis agnelant en contre-saison sont remises à l’herbe après sevrage.
- Les brebis agnelant en saison pâturent les couverts avant leur rentrée en bergerie.

La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Enrubannage	10,3	4,5 tMS	46 tMS
Foin (C1 / C2)	23	3,5 / 3 tMS	76 tMS
Total			132 tMS
Paille	9,5	4 T	38T
Céréales	9,5	65 qx	440 qx
Maïs grain	3,5	70 qx	243 qx

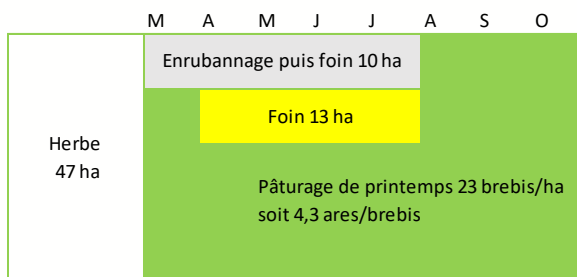
Surface implantée

Surface implantée : 22,4 ha	
-	8 ha de prairies (durée 4 ans)
-	3,5 ha de maïs et autant de couvert
-	9,5 ha de céréales

- 8 ha de prairies reçoivent 25 tonnes/ha de fumier.
- Le maïs reçoit 30 tonnes/ha.



➤ L'utilisation des surfaces fourragères



La fertilisation

(unités/ha)	N	P	K
Enrubannage puis Foin	100	0	0
Foin	60	0	0
Pâturage	30	0	0
Moyenne SFP	54	0	0
Céréale	100	0	0
Maïs grain	0	0	0
Moyenne SAU	58	0	0

Le Bilan des minéraux

➤ Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

(unités/ha)	N	P	K
Solde	62	2	6

FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

➤ Résultats

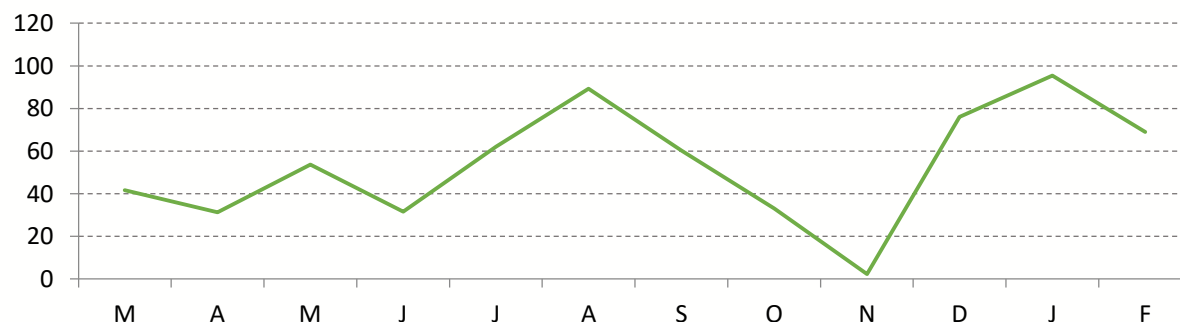
Taux de mise bas	86 %
Prolificté	175 %
Mortalité agneaux	18 %
Productivité numérique	137 %
Taux de renouvellement	22 %

Les 3 lots de contre saison sont épongés, les 2^{ème} et 3^{ème} avec insémination pour le renouvellement. Les brebis de contre saison sont échographiées pour être remises en lutte en saison. Les agnelles sont luttées en octobre.

➤ Conduite de la reproduction

	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F
Luttes		110	110	110		92	220					
Mises bas							79	79	79		88	201
Ventes	42	31	54	32	62	89	60	33	2	76	95	69

Courbe des ventes d'agneaux



Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Enrubannage (MS)	46 400	84	0	84
Foin (MS)	75 700	138	0	138
Paille	10 200	0	15	18
Total fourrage	151 000	222	15	240
Céréales	43 930	14	48	80
Maïs grain	24 320	44	0	44
Tourteau de soja	6 640	12	0	12
Complémentaire azoté	15 560	0	21	28
CMV	2 030	4	0	4
Total concentrés	92 480	74	68	168
% concentré prélevé	74%			
Concentré/kg carcasse produit	6,5 kg			

Les brebis en lactation en bergerie reçoivent de l'enrubannage (1,5 kg MS) et du foin (0,5 kg MS). Celles agnelant en mars sont mises au pâturage au bout de 3 semaines.

ORGANISATION DU TRAVAIL



Les bâtiments

- Bergerie :
 - 370 places
 - 1 220 m²
 - 240 places de cornadis
- Tunnel :
 - Capacité de 340 agneaux
 - 220 m²

67 % des brebis sont logées
Total : 2,7 m²/brebis

- Hangar : stockage et matériel
 - 540 m²
- Stockage concentré :
 - 2 cellules de 300 et 350 qx
 - 2 silos de 6 tonnes
- Parc de tri

Le foncier

- 8 km de clôtures



Le matériel

- En propriété :
 - 2 tracteurs (4 RM 110 cv et 90 cv) et chargeur frontal
 - épandeur engrais 24 m
 - véhicule utilitaire
 - remorque
 - benne 3 points
 - dérouleuse-pailleuse
 - automoteur distributeur de concentré
 - ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété :
 - faneuse
 - andaineur
 - round baller
- En CUMA :
 - charrue et tracteur
 - combiné de semis direct et semoir de précision
 - pulvérisateur 1 200 l
 - épandeur fumier 12 T
 - faucheuse
 - gyrobroyeur
 - plateau à balles rondes
 - benne monocoque 12 T
- A l'entreprise :
 - moisson

Les pointes de travail



- Ce système se caractérise par un volume de travail relativement important et sans véritable temps mort, avec des brebis en bergerie pendant presque toute l'année. L'engraissement en bergerie des agneaux permet cependant de limiter les interventions sur le troupeau.

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021		Régime fiscal : Réel normal obligatoire	
PRODUIT BRUT TOTAL (PB)	140 100 €	CHARGES	90 338 €
Ovins viande (78 % PB)	108 834	Charges opérationnelles (35 % PB)	48 695
Ventes	98 008	Troupeau (88 UGB ovins viande)	40 195
646 Agneaux lourds bergerie (18,8 kgc à 7,55 €)	91 693	Concentrés	286 €/UGB 24 216
77 Brebis de réforme (à 75 €/tête)	5 775	Frais d'élevage	121 €/UGB 10 264
4 Béliers de réforme (à 80 €/tête)	320	Frais vétérinaires	51 €/UGB 4 290
Laine : 1 100 kg à 0,20 €	220	Achats de litières	17 €/UGB 1 425
Achats d'animaux	-2 000	Surfaces fourragères (47 ha.SFP : dont 47 ha.SH)	4 714
5 Béliers pour reproduction (à 400 €/tête)	-2 000	Engrais et amendements	73 €/ha 3 430
Aides	12 826	Semences et plants	19 €/ha 900
Aide Ovine : 540 têtes à 23,75 €	12 826	Fournitures pour fourrages	8 €/ha 384
Grandes cultures (12 % PB)	16 266	Productions végétales (13 ha.GCU)	3 786
Ventes	16 266	Produits de défense végétaux	132 €/ha 1 721
Blé tendre : 167 q à 19,50 €	3 257	Semences et plants	89 €/ha 1 153
Cession interne au troupeau : 685 q à 18,72 €	12 811	Engrais et amendements	70 €/ha 912
Cession interne de semences	198		
Produits non affectables (11 % PB)	15 000	Charges de structure (30 % PB)	41 643
Aides	15 000	(hors amortissements et frais financiers)	
Aides découplées : 60 ha à 250,00 €	15 000	Main-d'œuvre (MSA + salaires)	144 €/ha SAU 8 653
		Foncier	131 €/ha SAU 7 870
		Matériel	227 €/ha SAU 13 592
		Bâtiments et installations	13 €/ha SAU 795
		Autres charges	179 €/ha SAU 10 733
		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (36 % PB)	49 762 €
		49 762 €/UMO (1 UMO exploitant)	
Annuités (44 % EBE)	21 727 €	Amortissement	24 492 €
Remboursement de capital	19 842	Matériel	168 €/ha 10 050
Frais financiers long et moyen terme (LMT)	1 885	Bâtiments et installations	150 €/UGB 12 738
Frais financiers court terme (CT)	0 €	Frais financiers (LMT et CT)	1 885 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT	28 035 €	RESULTAT COURANT (17 % PB)	23 385 €
28 035 €/UMO		23 385 €/UMO	

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (550 brebis)	
Produit brut/UMO	139 350 €	Produit Brut/brebis	198 €
EBE/PB	35 %	Alimentation directe/brebis	44 €
EBE/UMO	49 050 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,7 €
Revenu agricole/UMO	22 670 €	Surface fourragère/ha	100 €
Charges de structure totales/ha	1 134 €	Surface fourragère/brebis	9 €
Charges de mécanisation totales/ha	394 €	Frais d'élevage/brebis	29 €
Annuités/EBE	44 %	Marge brute/produit	59 %
Marge de sécurité/EBE	20 %	Marge brute/brebis	116 €
		Marge brute/ha	1 361 €
		EBE/brebis	91 €

COÛT DE PRODUCTION

Productivité

Production équivalente d'agneaux (kgc)	12 145
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	0,98
Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	12 393



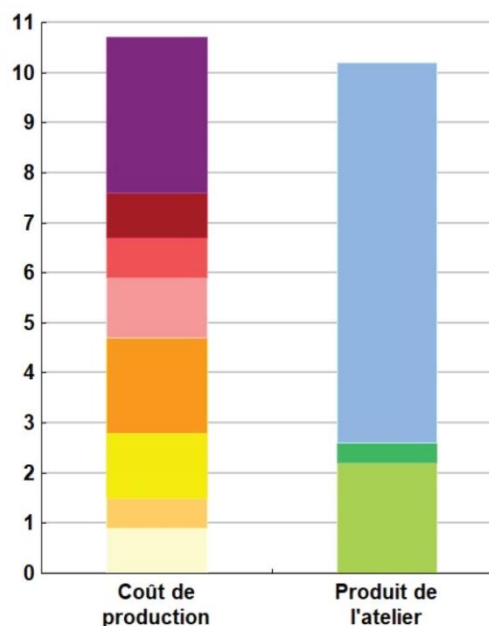
Coût de production total 10,8

Travail	3,1
Foncier et capital	0,9
Frais divers de gestion	0,8
Bâtiments et installations	1,2
Mécanisation	1,9
Frais d'élevage	1,3
Approvisionnements des surfaces	0,6
Alimentation des animaux	0,9

Produit total 10,2

Prix agneaux	7,6
Autres produits	0,4
Aides	2,2

€/ kg de carcasse d'agneaux



Approche comptable

Coût de production €/kgc	10,8
Prix de revient €/kgc	8,2
Rémunération permise €/kgc	2,4
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,56

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/kgc	10,2
Prix de fonctionnement €/kgc	7,6
Trésorerie permise €/kgc	3,0
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	1,94

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

Animaux vendus	%	Poids à la vente	Prix de vente	Prix de revient	Prix de fonctionnement
646 Agneaux lourds bergerie	100,0	19 kgc/tête	7,55 €/kgc	8,23 €/kgc	7,64 €/kgc

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	376 K€
- Bâtiments et équipements	191 K€
- Matériel et divers	97 K€
- Cheptel	68 K€
- Stocks alimentaires	20 K€

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	7 140 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	2 810 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 640 €

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	250 K€ (66 %)	188 K€ (50 %)
Taux moyen	1 %	1,7 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	126 K€ (34 %)	188 K€ (50 %)
EBE	46 K€	49 K€
Annuités	26 K€	22 K€
Annuités/EBE	57 %	44 %
Disponible pour vivre et investir	20 K€	27 K€
Prélèvements	15 K€	18 K€
Marge de sécurité/EBE	11 %	19 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

Cas-type S4

SPÉCIALISÉ SEMI-EXTENSIF en zone de plaine

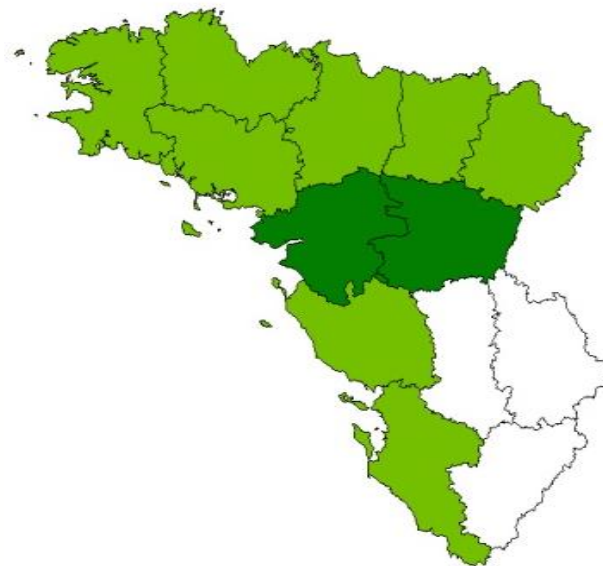
1 personne - 80 ha - 500 brebis - Productivité 1,4 - 7,5 brebis/ha SFP
50 % des lactations et de l'engraissement des agneaux au pâturage,
100 % de foin dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées
et achat de complémentaire azoté pour les agneaux



Ce système concerne tout d'abord les zones herbagères à faible potentiel des Pays de la Loire. Ces zones ne permettent que des chargements limités, et les systèmes fourragers sont généralement « tout foin ».

L'obtention d'un revenu correct suppose cependant un bon niveau de productivité des brebis, même si leur rythme d'agnelage n'est pas accéléré.

PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

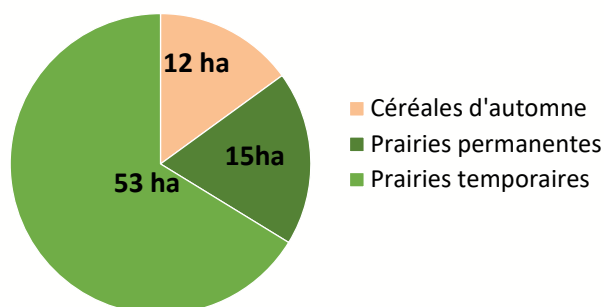
- Conduite relativement souple avec une bonne répartition du travail.
- Autonomie énergétique en concentrés.
- Bonne répartition des ventes dans l'année.

Contraintes :

- Faible potentiel des surfaces nécessitant un suivi rigoureux de la consommation de concentré.

GESTION DES SURFACES

Assolement



- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Les prairies temporaires sont essentiellement composées d'associations de graminées et de légumineuses.

Les brebis agnelant à contre saison sont remises à l'herbe après sevrage.

Les brebis agnelant en saison rentrent en bergerie en moyenne 3 semaines avant la mise bas.

La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Foin	19	4 tMS	76 tMS
Paille	12	3T	36T
Céréales	12	50 qx	600 qx

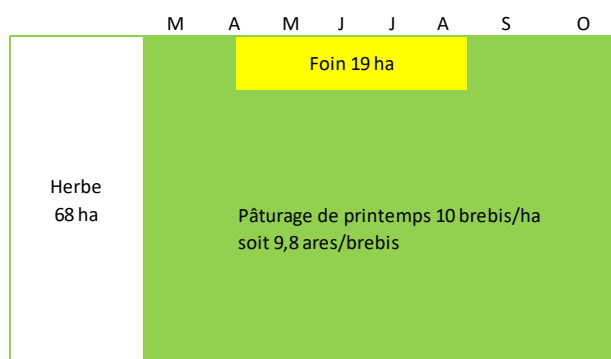
Surface implantée

Surface implantée : 20 ha	
-	8 ha de prairies (durée 6 à 7 ans)
-	12 ha de céréales

- Le fumier ou compost est apporté prioritairement à l'implantation des prairies, à raison de 10 tonnes/ha.



➤ L'utilisation des surfaces fourragères



La fertilisation

(unités/ha)	N	P	K
Pâturage	0	0	0
Foin	60	0	0
Moyenne Herbe	17	0	0
Céréale	50	0	0
Moyenne SAU	22	0	0

Le Bilan des minéraux

➤ Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

(unités/ha)	N	P	K
Solde	27	2	2

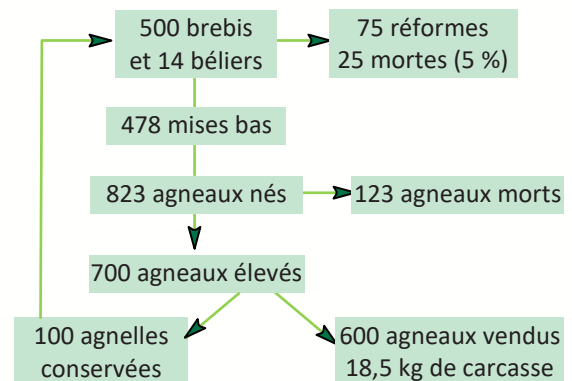
FUNCTIONNEMENT DU TROUPEAU

➤ Résultats

Taux de mise bas	96 %
Prolificité	172 %
Mortalité agneaux	15 %
Productivité numérique	140 %
Taux de renouvellement	20 %

Les agnelles de renouvellement sont conservées sur les mises bas de novembre et janvier, et mettent bas au plus tôt à 14 mois.

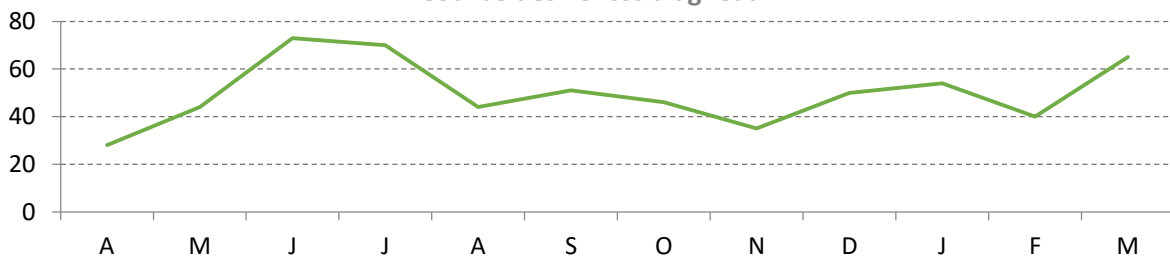
➤ Schéma de fonctionnement



➤ Conduite de la reproduction

	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M
Luttes	100	100	100		80	100	100					
Mises bas						65	75	80		76	96	96
Ventes	28	44	73	70	44	51	46	35	50	54	40	65

Courbe des ventes d'agneaux



Les béliers sont retirés fin octobre pour les brebis et fin novembre pour les agnelles afin d'éviter les agnelages tardifs.

Cette conduite de la reproduction permet des ventes d'agneaux étalées sur l'année.

Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Foin (MS)	76 000	141	8	152
Céréales	58 390	54	45	117
Tourteau de soja	8 300	17	0	17
Complémentaire azoté	12 870	0	18	26
CMV	1 640	3	0	
Total concentrés	81 200	74	63	160
% concentré prélevé	72%			
Concentré/kg carcasse produit	6,3 kg			

L'essentiel du stock fourrager est à base de foin. La part de concentré prélevé est de 72 %. La consommation moyenne de concentrés est de :

- 72 kg pour les agneaux de bergerie,
- 55 kg pour les agneaux d'herbe (rentrée en bergerie vers le 20 juillet).

Dans ce système, la consommation de concentré est de 6,3 kg par kg d'agneau produit.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments

- Bergerie :
 - 350 places + 340 agneaux sevrés
 - 1 235 m²
 - 250 places de cornadis

70 % des brebis sont logées
Total : 2,5 m²/brebis

- Hangar :
 - 390 m²
- Stockage concentré :
 - 2 cellules de 300 qx
 - 2 silos de 6 et 3 tonnes
- Parc de tri

Le foncier

- 10 km de clôtures



Le matériel

- En propriété :
 - 2 tracteurs (4 RM 110 et 90 cv) et chargeur frontal
 - charrue
 - véhicule utilitaire
 - remorque
 - dérouleuse-pailleuse
 - quad
 - ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété :
 - faneuse
 - andaineur
 - round-baller
- En CUMA :
 - combiné de semis direct
 - distributeur engrais 24 m
 - pulvérisateur 1 200 l
 - épandeur fumier 12 T
 - faucheuse
 - gyrobroyeur
 - plateau à balles rondes
 - benne monocoque 12 T
- A l'entreprise :
 - moisson



Les pointes de travail

- Le fractionnement de l'agnelage permet d'écrêter les pointes de travail liées aux mises-bas. Par contre, le seul recours au foin comme stock fourrager tend à concentrer les travaux sur la surface fourragère. La rentrée précoce des agneaux d'herbe permet de limiter le nombre de traitements et de réduire le travail de saison sur le troupeau.



LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021		Régime fiscal : Réel normal obligatoire	
PRODUIT BRUT TOTAL (PB)	128 143 €	CHARGES	81 956 €
Ovins viande (78 % PB)	99 782	Charges opérationnelles (32 % PB)	40 921
Ventes	90 071	Troupeau	34 890
322 Agneaux lourds herbe (19 kgc à 7,42 €)	45 396	(77 UGB ovins viande)	
278 Agneaux lourds bergerie (18 kgc à 7,70 €)	38 531	Concentrés	292 €/UGB 22 530
75 Brebis de réforme (à 75 €/tête)	5 625	Frais d'élevage	110 €/UGB 8 460
4 Béliers de réforme (à 80 €/tête)	320	Frais vétérinaires	51 €/UGB 3 900
Laine : 1 000 kg à 0,20 €	200	Surfaces fourragères	3 786
Achats d'animaux	-2 000	(68 ha SFP : dont 68 ha SH)	
5 Béliers pour reproduction (à 400 €/tête)	-2 000	Engrais et amendements	35 €/ha 2 367
Aides	11 711	Semences et plants	18 €/ha 1 200
Aide Ovine : 490 têtes à 23,90 €	11 711	Fournitures pour fourrages	3 €/ha 219
Grandes cultures (8 % PB)	10 761	Productions végétales	2 245
Ventes	10 761	(12 ha GCU)	
Cession interne au troupeau : 584 q à 18,00 €	10 509	Produits de défense végétaux	83 €/ha 1 001
Cession interne de semences	252	Semences et plants	56 €/ha 668
Produits non affectables (14 % PB)	17 600	Engrais et amendements	48 €/ha 576
Aides	17 600		
Aides découplées : 80 ha à 220,00 €	17 600		
		Charges de structure (32 % PB)	41 035
		(hors amortissements et frais financiers)	
		Main-d'œuvre (MSA + salaires)	104 €/ha SAU 8 331
		Foncier	120 €/ha SAU 9 587
		Matériel	154 €/ha SAU 12 325
		Bâtiments et installations	9 €/ha SAU 723
		Autres charges	126 €/ha SAU 10 069
		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (36 % PB)	46 188 €
		46 188 €/UMO (1 UMO exploitant)	
Annuités (43 % EBE)	19 992 €	Amortissement	21 873 €
Remboursement de capital	18 204	Matériel	112 €/ha 8 935
Frais financiers long et moyen terme (LMT)	1 788	Bâtiments et installations	144 €/UGB 11 117
Frais financiers court terme (CT)	0 €	Frais financiers (LMT et CT)	1 788 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT	26 196 €	RESULTAT COURANT (18 % PB)	22 527 €
26 196 €/UMO		22 527 €/UMO	

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (500 brebis)	
Produit brut/UMO	128 180 €	Produit Brut/brebis	200 €
EBE/PB	36 %	Alimentation directe/brebis	45 €
EBE/UMO	46 230 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,7 €
Revenu agricole/UMO	22 570 €	Surface fourragère/ha	56 €
Charges de structure totales/ha	809 €	Surface fourragère/brebis	8 €
Charges de mécanisation totales/ha	266 €	Frais d'élevage/brebis	25 €
Annuités/EBE	43 %	Marge brute/produit	61 %
Marge de sécurité/EBE	18 %	Marge brute/brebis	122 €
		Marge brute/ha	899 €
		EBE/brebis	92 €

COÛT DE PRODUCTION

Productivité

Production équivalente d'agneaux (kgc)	11 122
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	1,00
Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	11 122



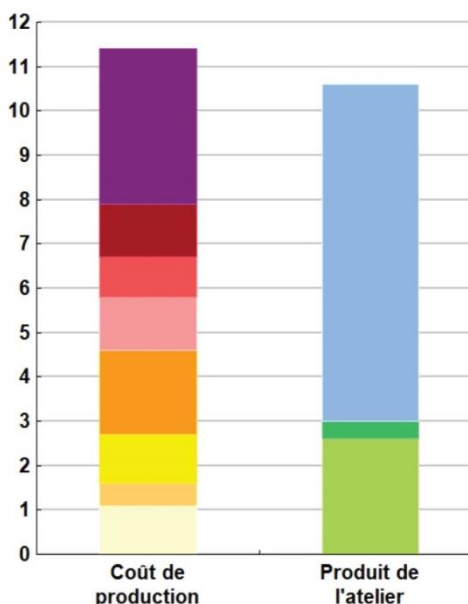
Coût de production total

	€/ kg de carcasse d'agneaux	
Coût de production total	11,4	
Travail	3,5	
Foncier et capital	1,2	
Frais divers de gestion	0,9	
Bâtiments et installations	1,2	
Mécanisation	1,9	
Frais d'élevage	1,1	
Approvisionnements des surfaces	0,5	
Alimentation des animaux	1,1	

Produit total

	€/ kg de carcasse d'agneaux	
Produit total	10,6	
Prix agneaux	7,6	
Autres produits	0,4	
Aides	2,6	

€/ kg de carcasse d'agneaux



Approche comptable

Coût de production €/kgc	11,4
Prix de revient €/kgc	8,4
Rémunération permise €/kgc	2,6
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,52

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/kgc	10,8
Prix de fonctionnement €/kgc	7,8
Trésorerie permise €/kgc	3,2
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	1,86

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

Animaux vendus	%	Poids à la vente	Prix de vente	Prix de revient	Prix de fonctionnement
322 Agneaux lourds herbe	53,7	19 kgc/tête	7,42 €/kgc	8,24 €/kgc	7,65 €/kgc
278 Agneaux lourds bergerie	46,3	18 kgc/tête	7,70 €/kgc	8,55 €/kgc	7,94 €/kgc

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	338 K€
- Bâtiments et équipements	167 K€
- Matériel et divers	90 K€
- Cheptel	63 K€
- Stocks alimentaires	19 K€

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	6 650 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	2 570 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 500 €

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	220 K€ (65 %)	169 K€ (50 %)
Taux moyen	1 %	1,7 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	118 K€ (35 %)	169 K€ (50 %)
EBE	43 K€	46 K€
Annuités	23 K€	20 K€
Annuités/EBE	54 %	43 %
Disponible pour vivre et investir	19 K€	26 K€
Prélèvements	15 K€	18 K€
Marge de sécurité/EBE	10 %	18 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

Cas-type S5

SPÉCIALISÉ SEMI-EXTENSIF en zone défavorisée

1 personne - 80 ha - 550 brebis - Productivité 1,3 - 8 brebis/ha SFP

83 UGB

40 à 50 % des lactations et des agneaux au pâturage,

100 % de foin dans les fourrages stockés



Ce système correspond à l'orientation dominante des élevages ovins des zones herbagères de Poitou-Charentes. Même s'il concerne plus particulièrement le Confolentais et le Montmorillonnais, il se rencontre également en Gâtine.

Les systèmes « tout foin » sont prédominants dans ces petites régions, et les troupeaux sont conduits avec l'objectif d'un agelage par brebis et par an, fractionné entre automne, hiver et printemps. Cette conduite permet d'étaler les ventes et de répartir le travail. Grâce à la rotation des lots, elle permet une meilleure utilisation des bâtiments.

PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

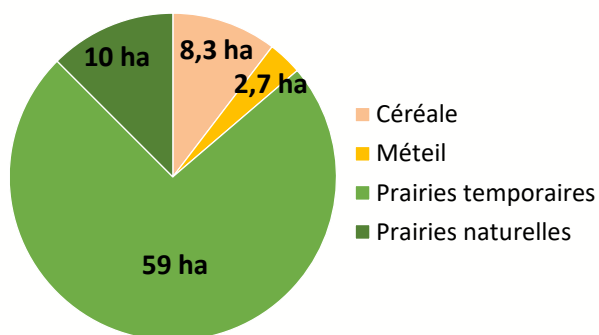
- Répartition du travail et des ventes.
- Optimisation de l'utilisation des bâtiments

Contraintes :

- Faible potentiel des surfaces nécessitant un suivi rigoureux et des alternatives pour limiter la consommation de concentré.

GESTION DES SURFACES

Assolement



- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Les prairies temporaires sont essentiellement composées d'associations de graminées et de légumineuses, pour privilégier l'engraissement des agneaux à l'herbe. Après le méteil (60 % céréales et 40 % pois) du colza fourrager est implanté avec une prairie sous couvert. Il est destiné au flushing des agnelles et aux brebis gestantes.

La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Foin	33	3,1 tMS	104 tMS
Paille	11	2,8 T	28 T
Céréales	8,3	45 qx	37 T
Méteil	2,7	43 qx	12 T

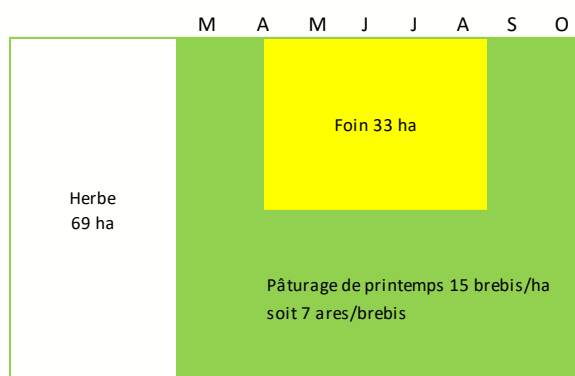
Surface implantée

Surface implantée : 22 ha
- 11 ha de prairies (durée 6 à 7 ans)
- 11 ha de céréales et méteil

- Le fumier est apporté en octobre-novembre sur les prairies, prioritairement sur les plus jeunes à raison de 10 tonnes/ha, et sur les céréales (15 tonnes/ha).
- 1 tonne de chaux magnésienne est apportée régulièrement sur un tiers de la surface.



➤ L'utilisation des surfaces fourragères



La fertilisation

(unités/ha)	N	P	K
Foin (sans fumier)	0	30	60
Foin (avec fumier)	0	15	30
Pâturage	30	0	0
Moyenne Herbe	15,4	12,4	24,8
Céréale	50	0	0
Méteil	40	0	0
Moyenne SAU	19,8	20,7	21,4

Le Bilan des minéraux

➤ Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

(unités/ha)	N	P	K
Solde	19	8	23

FUNCTIONNEMENT DU TROUPEAU

➤ Résultats

Taux de mise bas	95 %
Prolificité	164 %
Mortalité agneaux	17 %
Productivité numérique	130 %
Taux de renouvellement	20 %

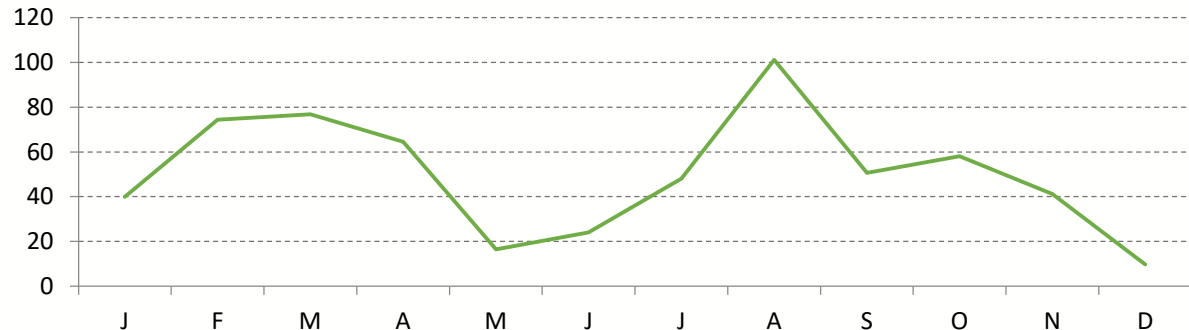
1 agnelage par an sur deux périodes : octobre-décembre et février-mai.

47 % du troupeau est épongé (260 brebis) en 2 lots de 120 et 140 brebis (50 % des lots en IA) et systématiquement échographiés. Les 110 agnelles sont gardées sur les lots de décembre (45%) et février-mars (55%) et sont également échographiées.

➤ Conduite de la reproduction

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Luttes					120		140		231		110	
Mises bas		219		94						90		119
Ventes	40	74	77	64	16	24	48	101	51	58	41	10

Courbe des ventes d'agneaux

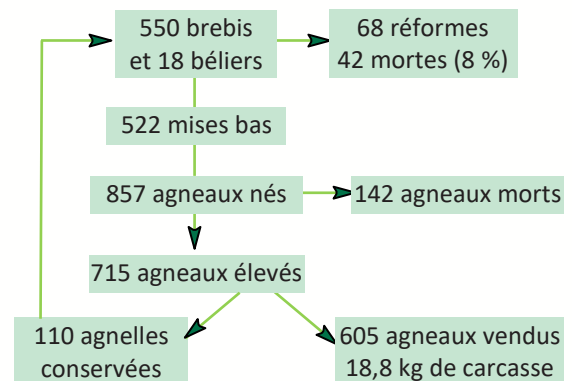


Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Foin (MS)	99 000	166	11	189
Céréales	37 300	36	25	68
Méteil	11 600	21	0	21
CAMV	6 500	12	0	12
Granulés	27 200	0	38	49
Total concentrés	82 600	68	63	150
% concentré prélevé	59%			
Concentré/kg carcasse produit	6,1 kg			

Les brebis agnelant en contre saison sont remises à l'herbe après sevrage. Les brebis agnelant en saison sont rentrées en bergerie et remises le plus tôt possible au pâturage (mars). Les agneaux de contre saison sont sevrés à 2 mois et engraisés en bergerie. Les agneaux de saison sont rentrés généralement mi-Juillet à cause de la sécheresse.

➤ Schéma de fonctionnement



ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments

- Bergerie :
 - 350 places de brebis
 - + 300 agneaux sevrés
 - 1 140 m²

64 % des brebis sont logées
Total : 2,1 m²/brebis

- Hangar :
 - 525 m²
- Stockage concentré :
 - 2 cellules de 350 et 150 qx
 - 2 silos de 3 tonnes
- Parc de tri

Le foncier

- 10 km de clôtures



Le matériel

- En propriété :
 - 2 tracteurs (4 RM 110 et 90 cv)
 - charrue
 - distributeur d'engrais 24 m
 - gyrobroyeur
 - véhicule utilitaire
 - remorque
 - dérouleuse-pailleuse
 - quad
 - ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété :
 - Faucheuse
 - andaineur
 - round-baller
 - gyrobroyeur
- En CUMA :
 - combiné de semis direct et semoir de précision
 - épandeur fumier 12 T
 - benne monocoque 12 T
 - plateau à balles rondes
- A l'entreprise :
 - moisson



Les pointes de travail

- Le fractionnement de l'agnelage permet d'écrêter les pointes de travail liées aux mises-bas. Par contre, le seul recours au foin comme stock fourrager tend à concentrer les travaux sur la surface fourragère. La rentrée précoce des agneaux d'herbe permet de limiter le nombre de traitements et de réduire le travail de saison sur le troupeau.

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2021

Période du 01/02/2021 au 31/01/2022

Régime fiscal : Réel normal obligatoire

PRODUIT BRUT TOTAL (PB)		136 540 €	CHARGES		86 227 €
Ovins viande	(74 % PB)	101 005	Charges opérationnelles	(32 % PB)	43 449
Ventes		91 059	Troupeau	413 €/UGB	35 032
388 Agneaux lourds herbe (19 kgc à 7,51 €)		48 229	(88 UGB ovins viande)		
267 Agneaux lourds bergerie (18,5 kgc à 7,60 €)		37 540	Concentrés	262 €/UGB	22 258
67 Brebis de réforme (à 70 €/tête)		4 690	Frais d'élevage	95 €/UGB	8 044
5 Béliers de réforme (à 80 €/tête)		400	Frais vétérinaires	56 €/UGB	4 730
Laine : 1 000 kg à 0,20 €		200	Surfaces fourragères	97 €/ha	6 699
Achats d'animaux		-2 880	(69 ha SFP : dont 69 ha SH)		
6 Béliers pour reproduction (à 480 €/tête)		-2 880	Engrais et amendements	56 €/ha	3 864
Aides		12 826	Semences et plants	35 €/ha	2 449
Aide Ovine : 540 têtes à 23,75 €		12 826	Fournitures pour fourrages	6 €/ha	386
Grandes cultures	(7 % PB)	9 037	Productions végétales	156 €/ha	1 718
Ventes		9 037	(11 ha GCU)		
Cession interne au troupeau : 490 q à 18,00 €		8 812	Semences et plants	78 €/ha	860
Cession interne de semences		225	Produits de défense végétaux	67 €/ha	735
Produits non affectables	(19 % PB)	26 498	Engrais et amendements	11 €/ha	123
Aides		26 498	Charges de structure	(31 % PB)	42 778
Aides découplées : 80 ha à 215,00 €		17 200	(hors amortissements et frais financiers)		
Indemnité compens handicap : 75 ha à 123,97 €		9 298	Main-d'œuvre (MSA + salaires)	120 €/ha SAU	9 616
			Foncier	131 €/ha SAU	10 494
			Matériel	144 €/ha SAU	11 502
			Bâtiments et installations	10 €/ha SAU	795
			Autres charges	130 €/ha SAU	10 371
			EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(37 % PB)	50 313 €
				50 313 €/UMO (1 UMO exploitant)	
Annuités	(42 % EBE)	21 093 €	Amortissement		22 408 €
Remboursement de capital		19 147	Matériel	121 €/ha	9 642
Frais financiers long et moyen terme (LMT)		1 946	Bâtiments et installations	129 €/UGB	10 945
Frais financiers court terme (CT)		0 €	Frais financiers (LMT et CT)		1 946 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT		29 220 €	RESULTAT COURANT	(19 % PB)	25 959 €
		29 220 €/UMO		25 959 €/UMO	

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (550 brebis)	
Produit brut/UMO	136 540 €	Produit Brut/brebis	184 €
EBE/PB	37 %	Alimentation directe/brebis	40 €
EBE/UMO	50 320 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,7 €
Revenu agricole/UMO	25 960 €	Surface fourragère/ha	97 €
Charges de structure totales/ha	839 €	Surface fourragère/brebis	12 €
Charges de mécanisation totales/ha	264 €	Frais d'élevage/brebis	23 €
Annuités/EBE	42 %	Marge brute/produit	59 %
Marge de sécurité/EBE	22 %	Marge brute/brebis	108 €
		Marge brute/ha	860 €
		EBE/brebis	92 €

COÛT DE PRODUCTION

Productivité

Production équivalente d'agneaux (kgc)	11 362
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	1,00
Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	11 362



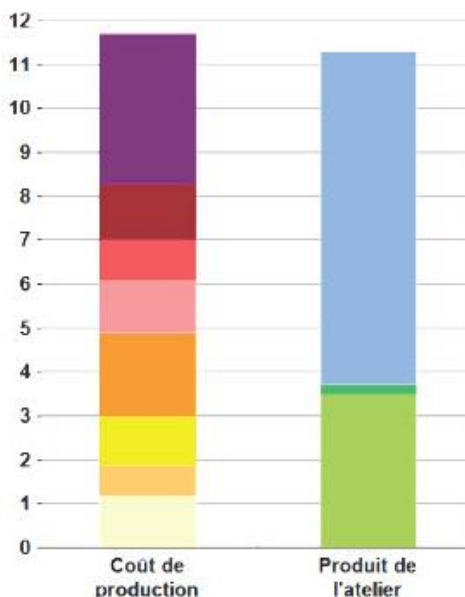
€/ kg de carcasse d'agneaux

Coût de production total	11,6
Travail	3,4
Foncier et capital	1,3
Frais divers de gestion	0,9
Bâtiments et installations	1,2
Mécanisation	1,9
Frais d'élevage	1,1
Approvisionnements des surfaces	0,7
Alimentation des animaux	1,2

€/ kg de carcasse d'agneaux

Produit total	11,3
Prix agneaux	7,6
Autres produits	0,2
Aides	3,5

€/ kg de carcasse d'agneaux



Approche comptable

Coût de production €/kgc	11,6
Prix de revient €/kgc	8,0
Rémunération permise €/kgc	3,0
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,76

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/kgc	11,0
Prix de fonctionnement €/kgc	7,4
Trésorerie permise €/kgc	3,6
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	2,12

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

Animaux vendus	%	Poids à la vente	Prix de vente	Prix de revient	Prix de fonctionnement
338 Agneaux lourds herbe	55,9	19 kgc/tête	7,51 €/kgc	7,91 €/kgc	7,31 €/kgc
267 Agneaux lourds bergerie	44,1	19 kgc/tête	7,60 €/kgc	8,01 €/kgc	7,40 €/kgc

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	347 K€
- Bâtiments et équipements	164 K€
- Matériel et divers	95 K€
- Cheptel	69 K€
- Stocks alimentaires	19 K€

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	8 350 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	2 620 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 550 €

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	260 K€ (75 %)	173 K€ (50 %)
Taux moyen	1 %	1,7 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	87 K€ (25 %)	173 K€ (50 %)
EBE	48 K€	50 K€
Annuités	27 K€	21 K€
Annuités/EBE	58 %	42 %
Disponible pour vivre et investir	20 K€	29 K€
Prélèvements	15 K€	18 K€
Marge de sécurité/EBE	11 %	22 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

Cas-type S6

SPÉCIALISÉ EXTENSIF tout herbe en zone défavorisée

1 personne - 130 ha - 700 brebis - Productivité 1,02 - 5,4 brebis/ha SFP

100 % des lactations au pâturage et 40 % des agneaux finis à l'herbe,

35 % d'enrubannage dans les fourrages stockés, achat de tous les concentrés



Ce système concerne d'abord les secteurs du Montmorillonnais et du Confolentais, où le potentiel des terres limite la rentabilité des cultures.

La logique extensive se manifeste par un chargement modéré et une productivité numérique de 1 agneau par brebis.

L'agnelage unique de saison, calé sur la pousse de l'herbe, constitue une forte pointe de travail. Le recours à l'enrubannage permet d'étaler les travaux de récolte.

PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

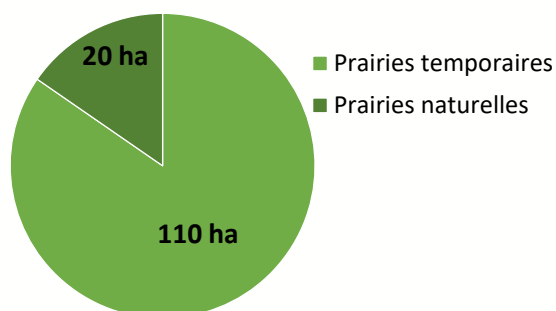
- Priorité donnée à la valorisation des prairies par le pâturage.
- Maîtrise des charges de mécanisation liée à l'absence de cultures.

Contraintes :

- Autonomie alimentaire pénalisée par l'absence de cultures.
- Les conditions climatiques printanières doivent être optimales pour la pousse de l'herbe à un moment où les besoins du troupeau sont élevés.

GESTION DES SURFACES

Assolement



- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Les repousses d'enrubannage sont destinées prioritairement aux agneaux ou aux agnelles de renouvellement.
- Les brebis sont rentrées en bergerie début janvier, l'agnelage débutant vers le 10 février. Elles sont mises à l'herbe mi-mars.
- Les agnelles sont rentrées en bergerie mi-février (agnelage en avril) et mises à l'herbe après l'agnelage.

La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Enrubannage	8,3	2,8 tMS	25 tMS
Foin	15	3,1 tMS	46 tMS
Total			71 tMS

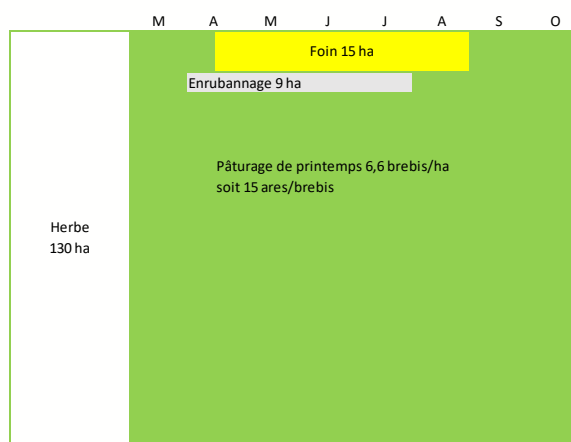
Surface implantée

Surface implantée : 11 ha
- Prairies de longue durée

- Le fumier ou compost est apporté prioritairement à l'implantation des prairies, à raison de 10 tonnes/ha.
- 30 tonnes de marne sont apportées sur une partie des prairies.



➤ L'utilisation des surfaces fourragères



La fertilisation

(unités/ha)	N	P	K
Pâturage	15	6	10
Foin	30	0	0
Enrubannage	50	0	0
Moyenne SAU	19	5	8

Le Bilan des minéraux

➤ Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

(unités/ha)	N	P	K
Solde	22	6	12

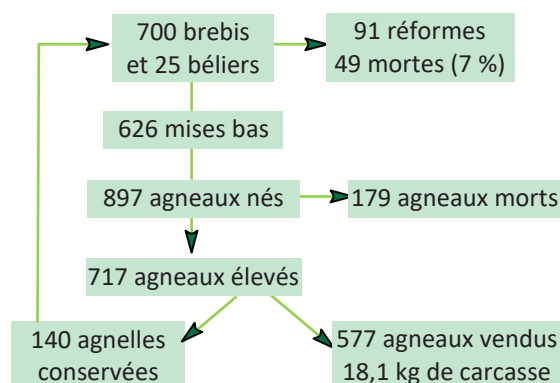
FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

➤ Résultats

Taux de mise bas	89 %
Prolificité	143 %
Mortalité agneaux	20 %
Productivité numérique	102 %
Taux de renouvellement	20 %

- Toutes les brebis sont mises en lutte en saison, les adultes mi-septembre puis les agnelles en novembre.
- Il faut bien conduire les agnelles pour qu'elles puissent atteindre un poids correct à la lutte.

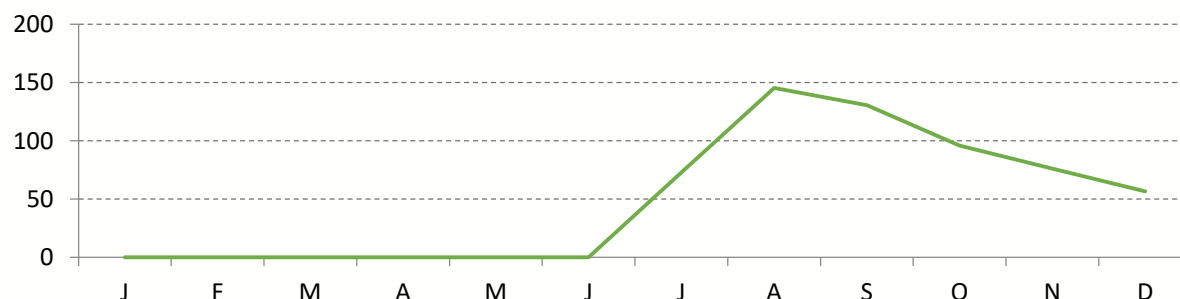
➤ Schéma de fonctionnement



➤ Conduite de la reproduction

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Luttes									560		140	
Mises bas		170	350	105								
Ventes							73	145	130	96	76	57

Courbe des ventes d'agneaux



Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Foin (MS)	46 600	57	8	63
Enrubannage (MS)	24 700	34	0	34
Total fourrage (MS)	71 300	91	8	97
Céréales	19 400	28	0	28
CAMV	6 500	9	0	9
Granulés	23 110	0	40	33
Total concentrés	49 000	37	40	70
% concentré prélevé	0%			
Concentré/kg carcasse produit	5,3 kg			

- L'enrubannage est réservé aux premières brebis en lactation.
- La consommation de concentrés est de 40 kg pour les agneaux d'herbe.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments

- Bergerie :
 - 470 places
 - 1 300 m²

67 % des brebis sont logées
Total : 2,8 m²/brebis

- Hangar :
 - 300 m²
- Stockage concentré :
 - 2 cellules de 200 qx
 - 2 silos de 6 tonnes
- Parc de tri

Le foncier

- 11 km de clôtures



Le matériel

- En propriété :
 - 2 tracteurs (4 RM 110 et 90 cv) et chargeur frontal
 - faneuse
 - andaineur
 - remorque
 - véhicule utilitaire
 - dérouleuse-pailleuse
 - quad et distributeur de concentré
 - ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété :
 - Faucheuse
 - andaineur
 - round-baller
 - enrubanneuse
 - plateau à balles rondes
 - gyrobroyeur
- En CUMA :
 - distributeur engrais 24 m
 - épandeur fumier
 - pulvérisateur 1 200 l
- A l'entreprise :
 - Semis direct



Les pointes de travail

- La taille du troupeau génère un volume important de travail, avec une forte pointe liée à l'agnelage. Le recours à l'enrubannage permet de fractionner le travail sur la surface fourragère. Le suivi des agneaux d'herbe nécessite des interventions régulières pendant tout l'été.

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Régime fiscal : Réel normal obligatoire

PRODUIT BRUT TOTAL (PB)		133 594 €	CHARGES		86 863 €
OVINS viande (73 % PB)		96 996	Charges opérationnelles (30 % PB)		40 395
Ventes		85 054	Troupeau (109 UGB ovins viande)	296 €/UGB	32 185
577 Agneaux lourds herbe (18,5 kgc à 7,30€)		77 924	Concentrés	155 €/UGB	16 885
91 Brebis de réforme (à 70 €/tête)		6 370	Frais d'élevage	72 €/UGB	7 798
6 Béliers de réforme (à 80 €/tête)		480	Frais vétérinaires	52 €/UGB	5 670
Laine : 1 400 kg à 0,20€		280	Achats de litières	17 €/UGB	1 832
Achats d'animaux		-3 840	Surfaces fourragères (130 ha SFP : dont 130 ha SH)	63 €/ha	8 210
8 Béliers pour reproduction (à 480 €/tête)		-3 840	Engrais et amendements	36 €/ha	4 737
Aides		15 783	Semences et plants	25 €/ha	3 300
Aide Ovine : 675 têtes à 23,38€		15 783	Fournitures pour fourrages	1 €/ha	173
Produits non affectables (27 % PB)		36 598			
Aides		36 598	Charges de structure (hors amortissements et frais financiers) (35 % PB)		46 468
Aides découplées : 130 ha à 210,00€		27 300	Main-d'œuvre (MSA + salaires)	60 €/ha SAU	7 843
Indemnité compens handicap : 75 ha à 123,97€		9 298	Foncier	120 €/ha SAU	15 578
			Matériel	82 €/ha SAU	10 702
			Bâtiments et installations	8 €/ha SAU	1 012
			Autres charges	87 €/ha SAU	11 333
			EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (35 % PB)		46 732 €
			46 732 €/UMO (1 UMO exploitant)		
Annuités (51 % EBE)		23 839 €	Amortissement		23 061 €
Remboursement de capital		21 464	Matériel	77 €/ha	10 031
Frais financiers long et moyen terme (LMT)		2 375	Bâtiments et installations	103 €/UGB	11 171
Frais financiers court terme (CT)		0 €	Frais financiers (LMT et CT)		2 375 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT		22 893 €	RESULTAT COURANT (16 % PB)		21 296 €
22 893 €/UMO			21 296 €/UMO		

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (700 brebis)	
Produit brut/UMO	133 590 €	Produit Brut/brebis	139 €
EBE/PB	35 %	Alimentation directe/brebis	24 €
EBE/UMO	46 710 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,3 €
Revenu agricole/UMO	21 270 €	Surface fourragère/ha	63 €
Charges de structure totales/ha	553 €	Surface fourragère/brebis	12 €
Charges de mécanisation totales/ha	159 €	Frais d'élevage/brebis	22 €
Annuités/EBE	51 %	Marge brute/produit	58 %
Marge de sécurité/EBE	10 %	Marge brute/brebis	81 €
		Marge brute/ha	435 €
		EBE/brebis	67 €

COÛT DE PRODUCTION

Productivité

Production équivalente d'agneaux (kgc)	10 675
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	1,00
Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	10 675



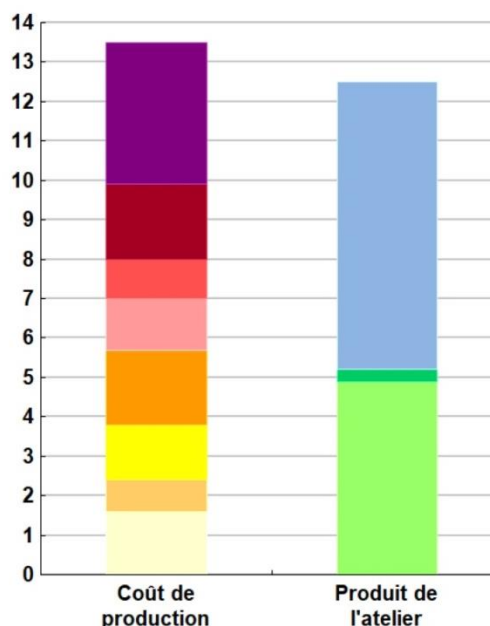
Coût de production total 13,6

	€/ kg de carcasse d'agneaux
Travail	3,6
Foncier et capital	1,9
Frais divers de gestion	1,0
Bâtiments et installations	1,3
Mécanisation	1,9
Frais d'élevage	1,4
Approvisionnements des surfaces	0,8
Alimentation des animaux	1,6

Produit total 12,5

	€/ kg de carcasse d'agneaux
Prix agneaux	7,3
Autres produits	0,3
Aides	4,9

€/ kg de carcasse d'agneaux



Approche comptable

Coût de production €/kgc	13,6
Prix de revient €/kgc	8,4
Rémunération permise €/kgc	2,6
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,42

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/kgc	12,9
Prix de fonctionnement €/kgc	7,7
Trésorerie permise €/kgc	3,2
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	1,79

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

Animaux vendus	%	Poids à la vente	Prix de vente	Prix de revient	Prix de fonctionnement
577 Agneaux lourds herbe	100,0	19 kgc/tête	7,30 €/kgc	8,35 €/kgc	7,68 €/kgc

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	365 K€
- Bâtiments et équipements	168 K€
- Matériel et divers	98 K€
- Cheptel	89 K€
- Stocks alimentaires	11 K€

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	10 400 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	2 470 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 530 €

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	230 K€ (63 %)	182 K€ (50 %)
Taux moyen	1 %	1,7 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	135 K€ (37 %)	182 K€ (50 %)
EBE	44 K€	47 K€
Annuités	24 K€	24 K€
Annuités/EBE	55 %	51 %
Disponible pour vivre et investir	20 K€	23 K€
Prélèvements	15 K€	18 K€
Marge de sécurité/EBE	10 %	10 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

Cas-type S8

SPÉCIALISÉ EXTENSIF tout herbe en zone de plaine

1 personne - 70 ha - 500 brebis - Productivité 1,35 - 7,1 brebis/ha SFP
100 % des lactations au pâturage et 10 % des agneaux finis à l'herbe,
32 % d'enrubannage, achat de tous les concentrés



Ce système concerne tout d'abord les zones herbagères à faible potentiel des Pays de la Loire. Ces zones ne permettent que des chargements limités, et l'obtention d'un revenu correct repose sur une bonne valorisation des prairies avec un recours limité aux intrants.

L'agnelage unique de saison constitue une forte pointe de travail. Le recours à l'enrubannage permet d'étaler les travaux de récolte.

PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

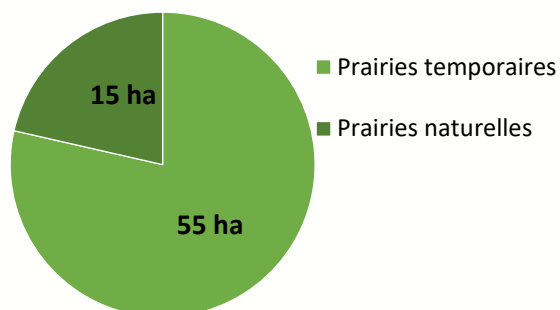
- Priorité donnée à la valorisation des prairies par le pâturage.
- Maîtrise des charges de mécanisation liée à l'absence de cultures.

Contraintes :

- Autonomie alimentaire pénalisée par l'absence de cultures.
- Les conditions climatiques printanières doivent être optimales pour la pousse de l'herbe à un moment où les besoins du troupeau sont élevés.

GESTION DES SURFACES

Assolement



- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Les repousses d'enrubannage sont destinées prioritairement aux agneaux ou aux agnelles de renouvellement.
- Les brebis agnelant en mars sont rentrées en bergerie en février puis remises à l'herbe 3 semaines après l'agnelage. Le passage en bergerie est plus restreint pour les brebis agnelant en avril et pour les agnelles.

La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Enrubannage	7	4,2 tMS	29 tMS
Foin	17,4	3,5 tMS	61 tMS
Total			90 tMS

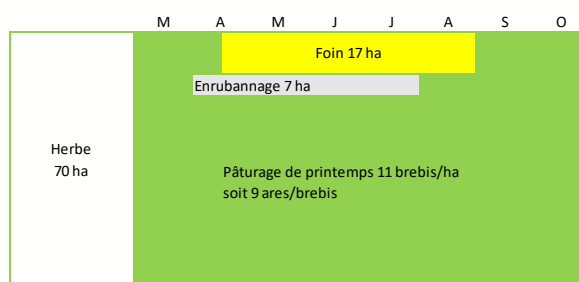
Surface implantée

Surface implantée : 7 ha	
-	7 ha de prairies (durée 7 ans)

- Le fumier ou compost est apporté prioritairement à l'implantation des prairies, à raison de 10 tonnes/ha.



➤ L'utilisation des surfaces fourragères



La fertilisation

(unités/ha)	N	P	K
Pâturage	0	0	0
Foin	50	0	0
Enrubannage	50	0	0
Moyenne SAU	31	0	0

Le Bilan des minéraux

➤ Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

(unités/ha)	N	P	K
Solde	25	3	8

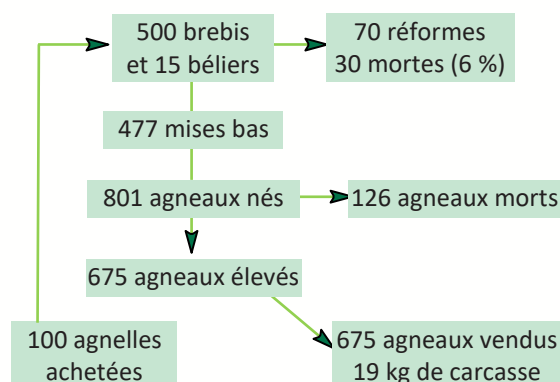
FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

➤ Résultats

Taux de mise bas	95 %
Prolificité	168 %
Mortalité agneaux	17 %
Productivité numérique	135 %
Taux de renouvellement	20 %

- Toutes les brebis sont mises en lutte en saison, les adultes en octobre puis les agnelles fin novembre ou début décembre.
- Les agnelles de renouvellement sont achetées.

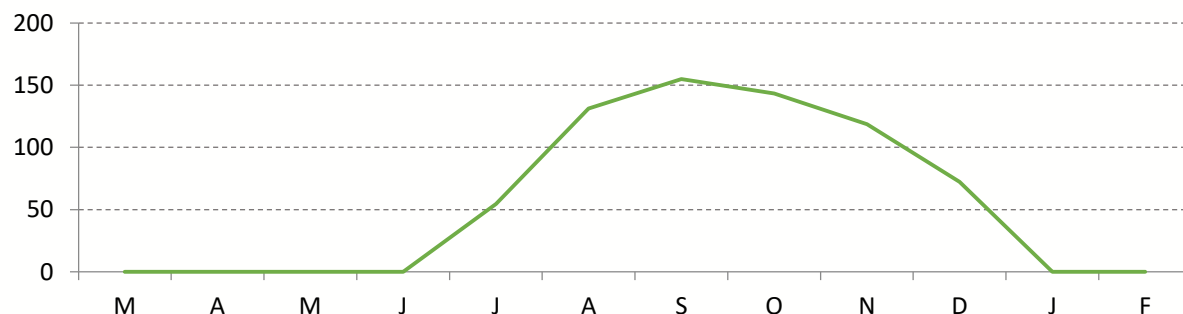
➤ Schéma de fonctionnement



➤ Conduite de la reproduction

	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F
Luttes								250	150	100		
Mises bas	245	147	85									
Ventes					55	131	155	143	119	72		

Courbe des ventes d'agneaux



Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Foin (MS)	61 000	100	12	116
Enrubannage (MS)	29 300	56	0	56
Total fourrage (MS)	90 300	156	12	172
Aliment complet	60 100	46	55	120
Total concentrés	60 100	46	55	120
% concentré prélevé	0%			
Concentré/kg carcasse produit	4,7 kg			

- L'enrubannage est utilisé pendant la sécheresse estivale.
- La consommation de concentrés est de 55 kg pour les agneaux d'herbe

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments

- Bergerie :
 - 250 places
 - 935 m²
- Tunnel :
 - 100 places
 - 190 m²

70 % des brebis sont logées
Total : 4,5 m²/brebis

- Hangar :
 - 280 m²
- Stockage concentré :
 - 2 silos de 10 tonnes
- Parc de tri

Le foncier

- 9 km de clôtures



Le matériel

- En propriété :
 - 1 tracteur (4 RM 110 cv) et chargeur frontal
 - remorque
 - véhicule utilitaire
 - dérouleuse-pailleuse
 - quad et distributeur de concentré
 - ordinateur et chien de troupeau
- En CUMA :
 - tracteur (4RM 130 cv)
 - charrue
 - faucheuse
 - faneuse
 - andaineur
 - round-baller
 - enrubanneuse
 - plateau à balles rondes
 - gyrobroyeur
 - faucheuse
 - distributeur engrais 24 m
 - épandeur fumier



Les pointes de travail

- La surveillance et les soins à l'agnelage génèrent une forte pointe de travail. Le recours à l'enrubannage permet de fractionner le travail sur la surface fourragère. Le suivi des agneaux d'herbe nécessite des interventions régulières avant leur rentré en bergerie.



LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Régime fiscal : Réel normal obligatoire

PRODUIT BRUT TOTAL (PB)		110 430 €	CHARGES		71 078 €
Ovins viande	(84 % PB)	92 930	Charges opérationnelles	(31 % PB)	34 517
Ventes		101 958	Troupeau	411 €/UGB	31 281
675 Agneaux lourds herbe (19 kgc à 7,50 €)		96 188	(76 UGB ovins viande)		
70 Brebis de réforme (à 75 €/tête)		5 250	Concentrés	263 €/UGB	20 013
4 Béliers de réforme (à 80 €/tête)		320	Frais d'élevage	82 €/UGB	6 220
Laine : 1 000 kg à 0,20 €		200	Frais vétérinaires	51 €/UGB	3 900
Achats d'animaux		-20 500	Achats de litières	15 €/UGB	1 148
100 Agnelles pour reproduction (à 185 €/tête)		-18 500	Surfaces fourragères	46 €/ha	3 236
5 Béliers pour reproduction (à 400 €/tête)		-2 000	(70 ha SFP : dont 70 ha SH)		
Aides		11 472	Engrais et amendements	31 €/ha	2 186
Aide Ovine : 480 têtes à 23,90 €		11 472	Semences et plants	15 €/ha	1 050
Produits non affectables	(16 % PB)	17 500			
Aides		17 500	Charges de structure	(33 % PB)	36 561
Aides découplées : 70 ha à 250,00 €		17 500	(hors amortissements et frais financiers)		
			Main-d'œuvre (MSA + salaires)	117 €/ha SAU	8 181
			Foncier	120 €/ha SAU	8 388
			Matériel	148 €/ha SAU	10 353
			Bâtiments et installations	10 €/ha SAU	723
			Autres charges	127 €/ha SAU	8 916
			EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(36 % PB)	39 352 €
				39 352 €/UMO (1 UMO exploitant)	
Annuités	(40 % EBE)	15 923 €	Amortissement		15 781 €
Remboursement de capital		14 485	Matériel	68 €/ha	4 766
Frais financiers long et moyen terme (LMT)		1 438	Bâtiments et installations	121 €/UGB	9 233
Frais financiers court terme (CT)		0 €	Frais financiers (LMT et CT)		1 438 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT		23 429 €	RESULTAT COURANT	(20 % PB)	22 133 €
		23 429 €/UMO		22 133 €/UMO	

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (500 brebis)	
Produit brut/UMO	110 430 €	Produit Brut/brebis	186 €
EBE/PB	36 %	Alimentation directe/brebis	40 €
EBE/UMO	39 340 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,6 €
Revenu agricole/UMO	22 120 €	Surface fourragère/ha	46 €
Charges de structure totales/ha	768 €	Surface fourragère/brebis	6 €
Charges de mécanisation totales/ha	216 €	Frais d'élevage/brebis	23 €
Annuités/EBE	40 %	Marge brute/produit	63 %
Marge de sécurité/EBE	14 %	Marge brute/brebis	117 €
		Marge brute/ha	834 €
		EBE/brebis	79 €

COÛT DE PRODUCTION

Productivité

Production équivalente d'agneaux (kgc)	10 358
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	1,00
Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	10 358



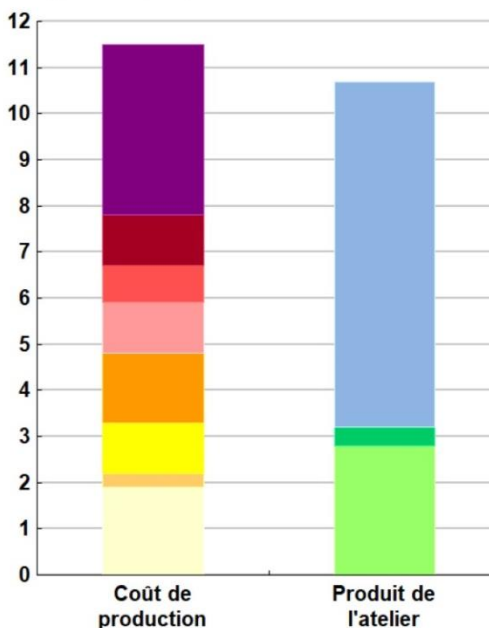
Coût de production total 11,6

Travail	3,7
Foncier et capital	1,1
Frais divers de gestion	0,8
Bâtiments et installations	1,1
Mécanisation	1,5
Frais d'élevage	1,1
Approvisionnements des surfaces	0,3
Alimentation des animaux	1,9

Produit total 10,7

Prix agneaux	7,5
Autres produits	0,4
Aides	2,8

€/ kg de carcasse d'agneaux



Approche comptable

Coût de production €/kgc	11,6
Prix de revient €/kgc	8,4
Rémunération permise €/kgc	2,8
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,51

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/kgc	11,2
Prix de fonctionnement €/kgc	8,1
Trésorerie permise €/kgc	3,2
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	1,70

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

Animaux vendus	%	Poids à la vente	Prix de vente	Prix de revient	Prix de fonctionnement
675 Agneaux lourds herbe	100,0	19 kgc/tête	7,50 €/kgc	8,24 €/kgc	7,95 €/kgc

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	267 K€
- Bâtiments et équipements	138 K€
- Matériel et divers	58 K€
- Cheptel	63 K€
- Stocks alimentaires	8 K€

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	6 560 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	2 960 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 480 €

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	180 K€ (67 %)	133 K€ (50 %)
Taux moyen	1 %	1,7 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	87 K€ (33 %)	133 K€ (50 %)
EBE	38 K€	39 K€
Annuités	19 K€	16 K€
Annuités/EBE	49 %	40 %
Disponible pour vivre et investir	19 K€	23 K€
Prélèvements	15 K€	18 K€
Marge de sécurité/EBE	12 %	14 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

Cas-type C1

OVINS-CULTURES en bergerie quasi-intégrale

1 personne - 120 ha - 400 brebis - Productivité 1,3 - 20 brebis/ha SFP
100 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie,
30 % de paille dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées
et achat de complémentaire azoté pour les agneaux



Ce système concerne les zones céréalières en périphérie des bassins herbagers. Le recours à une race lourde de bergerie permet de bénéficier de bonnes complémentarités avec l'atelier de cultures : capacité naturelle de désaisonnement et potentiel de valorisation de fourrages grossiers (paille).

Le système fourrager peut être qualifié de conduite en « bergerie quasi-intégrale », du fait d'un temps pâturage très limité..

PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

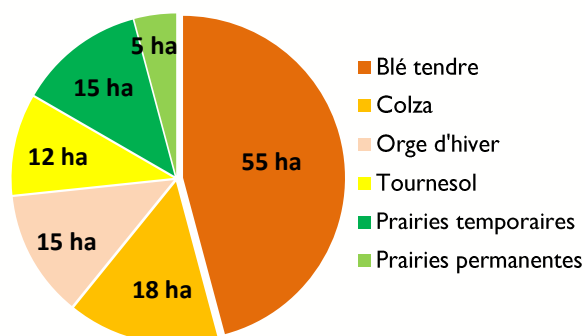
- Très forte autonomie alimentaire et très bonne complémentarité des deux ateliers,
- par la répartition de la charge de travail, la valorisation des céréales et de la paille par le troupeau ou l'apport du fumier pour les cultures.
- Très bonne sécurité face aux aléas climatiques.

Contraintes :

- Image « peu herbagère » de ces systèmes, pouvant limiter la possibilité d'accès à des démarches Qualité.
- Pérennité de l'atelier ovin liée à sa capacité à dégager une rentabilité supérieure à celle des cultures de vente.

GESTION DES SURFACES

Assolement



- Toutes les prairies temporaires ou naturelles sont fauchées au moins 2 fois.
- La phase de pâturage est très réduite : les 150 brebis en lutte naturelle sont rentrées en bergerie pour la lutte et ressortent après les moissons.

La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Enrubannage	12	3 tMS	36 tMS
Foin	44	3,6 tMS	152 tMS
Total			188 tMS
Paille			102 t
Blé	55	65 qx	3 575 qx
Orge	15	65 qx	975 qx
Colza	18	32 qx	576 qx
Tournesol	12	23 qx	276 qx

Surface implantée

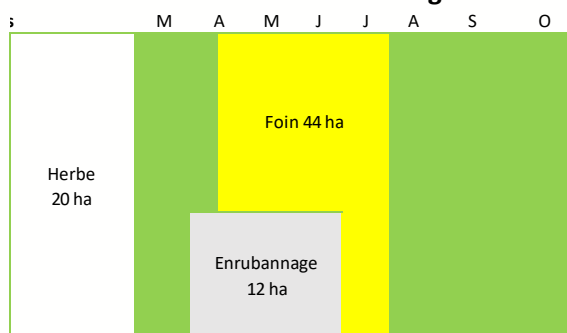
Surface implantée : 100 ha

- 88 ha de cultures à l'automne et 5 ha de prairies
- 12 ha de tournesol au printemps

- Le fumier est apporté prioritairement à l'implantation du blé (22 ha), à raison de 14 tonnes/ha.



L'utilisation des surfaces fourragères



La fertilisation

(unités/ha)	N	P	K
Fauche 3 coupes	170	45	60
Fauche 2 coupes	140	45	60
Moyenne Herbe	155	45	60
Blé	130	30	30
Orge	120	45	60
Colza	180	60	60
Tournesol	0	0	0
Moyenne SAU	127	36	40

Le Bilan des minéraux

Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

(unités/ha)	N	P	K
Solde	62	3	19

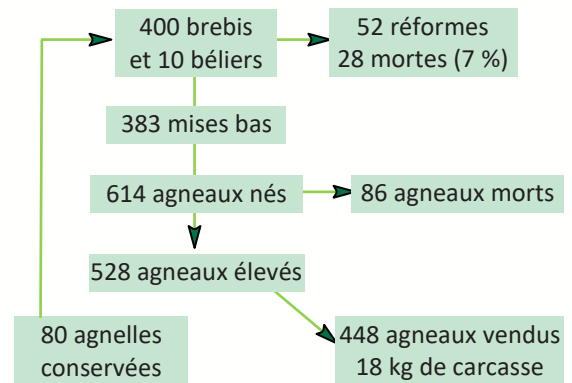
FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

➤ Résultats

Taux de mise bas	96 %
Prolificité	160 %
Mortalité agneaux	14 %
Productivité numérique	132 %
Taux de renouvellement	20 %

- Toutes les adultes sont luttées en contre saison, avec une repasse lors de la lutte des agnelles.

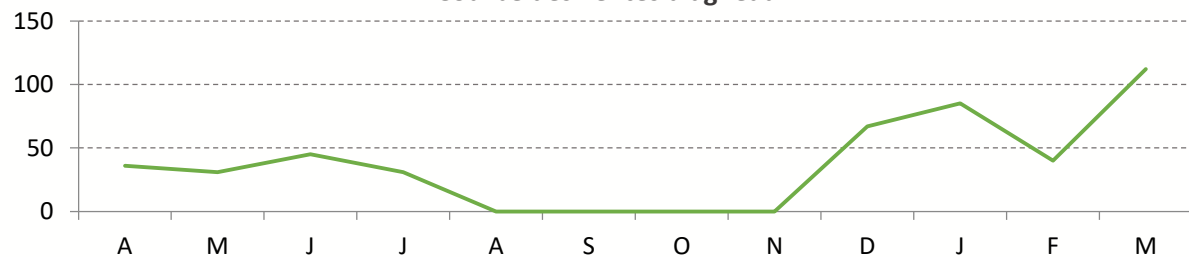
➤ Schéma de fonctionnement



➤ Conduite de la reproduction

	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M
Luttés	170		200		30	80						
Mises bas						120		170		20	72	
Ventes	36	31	45	31	0	0	0	0	67	85	40	112

Courbe des ventes d'agneaux



Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Enrubannage (MS))	34 000	85	0	85
Foin (MS)	142 000	355	0	355
Paille (MS)	102 000	232	20	254
Total fourrage (MS)	278 000	672	20	726
Céréales	88 430	173	43	221
CAMV	21 290	34	17	53
Aliment complet	4 480	11	10	11
Total concentrés	114 200	218	70	265
% concentré prélevé	77			
Concentré/kg carcasse produit	12 kg			

- Tous les agneaux sont élevés en bergerie.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments

- Bergerie :
 - 400 places brebis
 - + 200 agneaux sevrés
 - 1 100 m²
 - 200 cornadis
 - louve

100 % des brebis sont logées
Total : 2,7 m²/brebis

- Hangar :
 - 580 m²
- Stockage concentré :
 - 2 cellules de 450 qx
 - 1 silo de 5 tonnes
- Parc de tri
- Ordinateur et logiciel

Le foncier

- 4 km de clôtures



Le matériel

- En propriété :
 - 2 tracteurs (4 RM 120 cv et 4 RM 80 cv) et chargeur frontal
 - benne monocoque 14 T
 - pailleuse-affourageuse
 - distributeur de concentré
 - véhicule utilitaire
- En co-propriété :
 - charrue
 - combiné de semis
 - semoir pneumatique
- En CUMA :
 - cover crop
 - vibroculteur
 - semoir pneumatique
 - épandeur engrais 18 T
 - pulvérisateur 18 m
 - épandeur fumier 12 t
 - faucheuse
 - faneuse
 - andaineur
 - round-baller
 - enrubanneuse
 - moissonneuse
 - gyrobroyeur
 - plateau à balles rondes
 - vis de chargement céréales
 - soufflerie séchage céréales
- A l'entreprise :
 - presse balles cubiques



Les pointes de travail

- Ce système en « bergerie quasi-intégrale » se caractérise plus par la régularité du travail d'astreinte à fournir que par les pointes de travail. L'absence d'animaux à l'herbe au printemps permet de limiter les interventions sanitaires et la concurrence avec les travaux culturaux.



LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021		Régime fiscal : Réel normal obligatoire	
PRODUIT BRUT TOTAL (PB)	235 714 €	CHARGES	162 950 €
Ovins viande (33 % PB)	77 555	Charges opérationnelles (35 % PB)	82 741
Ventes	69 435	Troupeau	39 089
448 Agneaux lourds bergerie (18,5 kgc à 7,90 €)	65 475	(62 UGB ovins viande)	
52 Brebis de réforme (à 70 €/tête)	3 640	Concentrés	491 €/UGB 30 186
2 Béliers de réforme (à 80 €/tête)	160	Frais d'élevage	99 €/UGB 6 103
Laine : 800 kg à 0,20 €	160	Frais vétérinaires	46 €/UGB 2 800
Achats d'animaux	-1 440	Surfaces fourragères	5 490
3 Béliers pour reproduction (à 480 €/tête)	-1 440	(20 ha SFP : dont 20 ha SH)	
Aides	9 560	Engrais et amendements	220 €/ha 4 407
Aide Ovine : 400 têtes à 23,90 €	9 560	Semences et plants	45 €/ha 900
Grandes cultures (56 % PB)	131 039	Fournitures pour fourrages	9 €/ha 183
Ventes	131 039	Productions végétales	38 162
Blé tendre : 3 528 q à 19,50 €	68 796	(100 ha GCU)	
Colza : 576 q à 53,00 €	30 528	Engrais et amendements	167 €/ha 16 734
Tournesol : 276 q à 48,00 €	13 248	Produits de défense végétaux	130 €/ha 13 019
Orge hiver : 40 q à 18,00 €	720	Semences et plants	84 €/ha 8 409
Cession interne au troupeau : 935 q à 18,00 €	16 830		
Cession interne de semences	917		
Produits non affectables (12 % PB)	27 120	Charges de structure (34 % PB)	80 209
Aides	27 120	(hors amortissements et frais financiers)	
Aides découplées : 120 ha à 226,00 €	27 120	Main-d'œuvre (MSA + salaires)	154 €/ha SAU 18 508
		Foncier	117 €/ha SAU 14 070
		Matériel	299 €/ha SAU 35 891
		Bâtiments et installations	2 €/ha SAU 205
		Autres charges	96 €/ha SAU 11 535
		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (31 % PB)	72 764 €
		72 764 €/UMO (1 UMO exploitant)	
Annuités (29 % EBE)	20 931 €	Amortissement	20 615 €
Remboursement de capital	18 810	Matériel	88 €/ha 10 563
Frais financiers long et moyen terme (LMT)	2 121	Bâtiments et installations	131 €/UGB 8 065
Frais financiers court terme (CT)	0 €	Frais financiers (LMT et CT)	2 121 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT	51 833 €	RESULTAT COURANT (21 % PB)	50 028 €
51 833 €/UMO		50 028 €/UMO	

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (400 brebis)	
Produit brut/UMO	235 710 €	Produit Brut/brebis	194 €
EBE/PB	31 %	Alimentation directe/brebis	75 €
EBE/UMO	72 780 €	Alimentation directe/kg carcasse	3,1 €
Revenu agricole/UMO	50 040 €	Surface fourragère/ha	274 €
Charges de structure totales/ha	1 029 €	Surface fourragère/brebis	14 €
Charges de mécanisation totales/ha	370 €	Frais d'élevage/brebis	22 €
Annuités/EBE	29 %	Marge brute/produit	43 %
Marge de sécurité/EBE	47 %	Marge brute/brebis	82 €
		Marge brute/ha	1 649 €

COÛT DE PRODUCTION

Productivité

Production équivalente d'agneaux (kgc)	8 288
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	0,55
Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	15 069



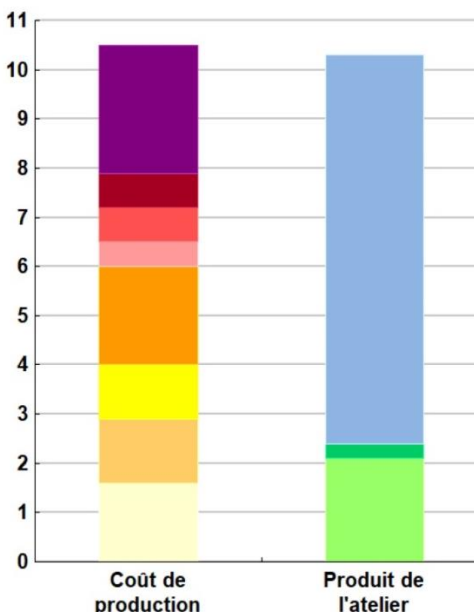
€/ kg de carcasse d'agneaux

Coût de production total	10,5
Travail	2,6
Foncier et capital	0,7
Frais divers de gestion	0,7
Bâtiments et installations	0,5
Mécanisation	2,0
Frais d'élevage	1,1
Approvisionnement des surfaces	1,3
Alimentation des animaux	1,6

€/ kg de carcasse d'agneaux

Produit total	10,3
Prix agneaux	7,9
Autres produits	0,3
Aides	2,1

€/ kg de carcasse d'agneaux



Approche comptable

Coût de production €/kgc	10,5
Prix de revient €/kgc	8,1
Rémunération permise €/kgc	2,4
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,84

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/kgc	10,0
Prix de fonctionnement €/kgc	7,6
Trésorerie permise €/kgc	2,8
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	2,21

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

Animaux vendus	%	Poids à la vente	Prix de vente	Prix de revient	Prix de fonctionnement
448 Agneaux lourds bergerie	100,0	19 kgc/tête	7,90 €/kgc	8,11 €/kgc	7,64 €/kgc

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	314 K€
- Bâtiments et équipements	121 K€
- Matériel et divers	99 K€
- Cheptel	49 K€
- dont drainage	7 KF
- Stocks alimentaires	38 K€

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	5 290 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	1 860 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 100 €

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	240 K€ (76 %)	157 K€ (50 %)
Taux moyen	1 %	1,7 %
Durée moyenne	8 ans	10 ans
Capitaux propres	74 K€ (24 %)	157 K€ (50 %)
EBE	71 K€	73 K€
Annuités	31 K€	21 K€
Annuités/EBE	44 %	29 %
Disponible pour vivre et investir	40 K€	52 K€
Prélèvements	15 K€	18 K€
Marge de sécurité/EBE	35 %	47 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

Cas-type C2

OVINS-CULTURES INTENSIF

1 personne - 120 ha - 400 brebis - Productivité 1,4 - 9 brebis/ha SFP
80 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie,
25 % d'enrubannage dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées
et achat de complémentaire azoté pour les agneaux



Ce système concerne en bordure de bassin céréalier, et plus particulièrement dans la Vienne.

La logique intensive se manifeste d'abord sur la conduite du troupeau, avec une race herbagère conduite en agnelage principal de contre-saison, et un niveau élevé de productivité. Elle se manifeste aussi sur la conduite de la surface fourragère, avec le recours à de la fauche précoce.

PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

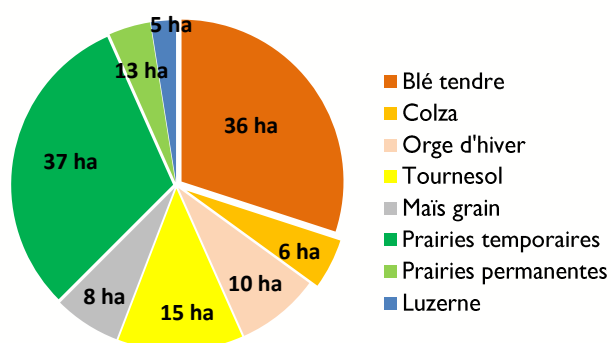
- Bonne complémentarité des 2 ateliers : répartition de la charge de travail, place des prairies dans la rotation.
- Bonne sécurité face aux aléas climatiques.
- Forte diversité culturelle.

Contraintes :

- Agnelage principal à contre-saison avec une race herbagère ne désaisonnant pas naturellement.

GESTION DES SURFACES

Assolement



- Du maïs peut être ensilé en cas de récolte insuffisante sur la surface en herbe.
- 13 ha de CIPAN sont enrubbannés.
- Le foin est récolté sur la luzerne (3 coupes) et les prairies naturelles (2 coupes) ou temporaires (1 coupe).
- Les brebis rentrent en bergerie au plus tôt fin octobre.
- Les brebis agnelant en contre-saison ne sont remises à l'herbe qu'en fin d'hiver.
- La mise à l'herbe se fait à partir du 10 février, mais seules les agnelles et les dernières brebis ne font pas leur lactation en bergerie.

La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Enrubannage CIPAN	13	2 tMS	26 tMS
Foin	25	2,8 tMS	74 tMS
Total			100 tMS
Blé	36	75 qx	2 700 qx
Orge	10	70 qx	700 qx
Colza	6	35 qx	210 qx
Tournesol	15	25 qx	375 qx
Maïs grain	8	75 qx	600 qx

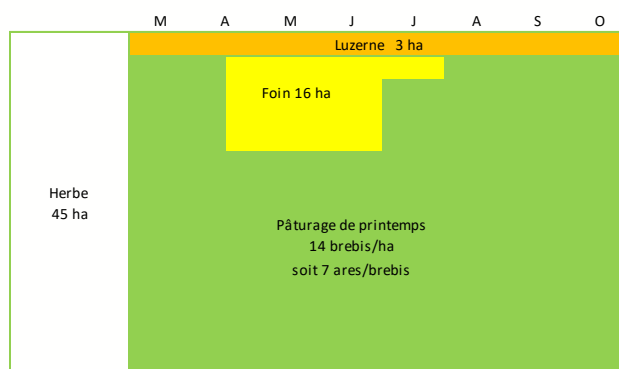
Surface implantée

Surface implantée : 100 ha	
-	61 ha de cultures à l'automne et 7 ha de prairies (durée 5 à 6 ans)
-	23 ha de cultures au printemps

- Le fumier est apporté prioritairement à l'implantation du maïs à raison de 25 tonnes/ha, ou sur jeunes prairies (20 tonnes/ha).



➤ L'utilisation des surfaces fourragères



La fertilisation

(unités/ha)	N	P	K
Luzerne	0	60	90
Prairies temporaires fauchées	100	20	30
Prairies temporaires pâturées	60	20	30
Prairies naturelles	60	15	20
Moyenne Herbe	80	22	33
Blé	160	40	60
Blé précédent maïs	110	0	0
Orge	130	40	60
Colza	200	60	60
Tournesol	0	20	40
Moyenne SAU	96	26	43

Le Bilan des minéraux

➤ Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

(unités/ha)	N	P	K
Solde	39	- 3	24

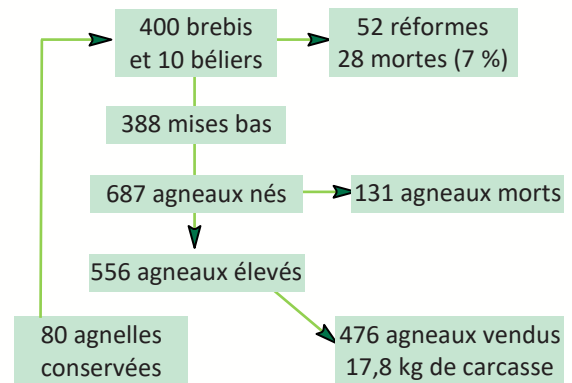
FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

➤ Résultats

Taux de mise bas	97 %
Prolificité	177 %
Mortalité agneaux	19 %
Productivité numérique	139 %
Taux de renouvellement	20 %

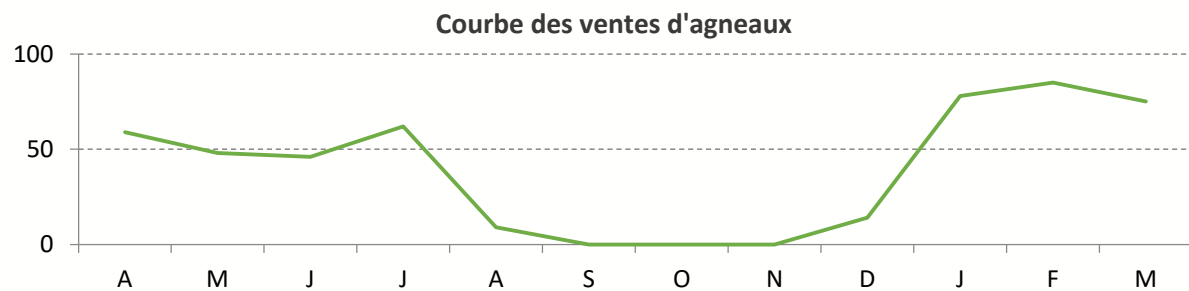
- Toutes les adultes sont luttées en contre saison, avec une repasse en même temps que les agnelles.

➤ Schéma de fonctionnement



➤ Conduite de la reproduction

	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M
Luttés		100	100	100		90	80					
Mises bas							75	75	80		43	72
Ventes	59	48	46	62	9	0	0	0	14	78	85	75



Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Enrubannage (MS)	24 000	58	0	58
Foin (MS)	74 000	158	13	176
Total fourrage (MS)	98 000	215	13	234
Céréales	58 290	83	45	146
Complémentaire azote	17 620	19	18	44
Total concentrés	75 910	102	63	190
% concentré prélevé	76%			
Concentré/kg carcasse produit	7,7 kg			

Les agneaux né en saison sont rentrés en bergerie dès le sevrage.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments

- Bergerie :
 - 400 places brebis
 - + 200 agneaux sevrés
 - 1 100 m²
 - 200 cornadis
 - louve

100 % des brebis sont logées
Total : 2,7 m²/brebis

- Hangar :
 - 300 m²
- Stockage concentré :
 - 2 cellules de 300 qx
 - 1 silo de 5 tonnes
- Parc de tri
- Ordinateur et logiciel

Le foncier

- 17 km de clôtures



Le matériel

- En propriété :
 - 2 tracteurs (4 RM 120 cv et 4 RM 80 cv) et chargeur frontal
 - benne monocoque 14 T
 - pailleuse-affourageuse
 - distributeur de concentré
 - véhicule utilitaire
- En co-propriété :
 - charrue
 - combiné de semis
 - semoir pneumatique
- En CUMA :
 - cover crop
 - vibroculteur
 - semoir pneumatique
 - épandeur engrais 18 T
 - pulvérisateur 18 m
 - épandeur fumier 12 t
 - faucheuse
 - faneuse
 - andaineur
 - round-baller
 - enrubanneuse
 - moissonneuse
 - gyrobroyeur
 - plateau à balles rondes
 - vis de chargement céréales
 - soufflerie séchage céréales



Les pointes de travail

- L'agnelage principal de contre-saison provoque des pointes de travail à l'automne mais permet de réduire fortement l'astreinte au printemps et en été. La faible part d'agneaux d'herbe et leur rentrée en bergerie dès le sevrage permettent de dégager le temps nécessaire aux cultures.



LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021		Régime fiscal : Réel normal obligatoire	
PRODUIT BRUT TOTAL (PB)	212 988 €	CHARGES	140 170 €
Ovins viande (38 % PB)	81 207	Charges opérationnelles (31 % PB)	65 558
Ventes	73 087	Troupeau (61 UGB ovins viande)	511 €/UGB 31 243
476 Agneaux lourds bergerie (18,5 kgc à 7,85 €)	69 127	Concentrés	335 €/UGB 20 445
52 Brebis de réforme (à 70 €/tête)	3 640	Frais d'élevage	124 €/UGB 7 598
2 Béliers de réforme (à 80 €/tête)	160	Frais vétérinaires	52 €/UGB 3 200
Laine : 800 kg à 0,20 €	160	Surfaces fourragères (45 ha SFP : dont 45 ha SH)	145 €/ha 6 515
Achats d'animaux -1 440	-1 440	Engrais et amendements	114 €/ha 5 122
3 Béliers pour reproduction (à 480 €/tête)	-1 440	Semences et plants	27 €/ha 1 210
Aides 9 560	9 560	Fournitures pour fourrages	4 €/ha 183
Aide Ovine : 400 têtes à 23,90 €	9 560	Productions végétales (75 ha GCU)	371 €/ha 27 800
Grandes cultures (50 % PB) 106 380	106 380	Engrais et amendements	149 €/ha 11 152
Ventes 106 380	106 380	Semences et plants	131 €/ha 9 807
Blé tendre : 2 669 q à 19,50 €	52 046	Semences et plants	91 €/ha 6 841
Tournesol : 375 q à 48,00 €	18 000		
Maïs grain : 600 q à 20,00 €	12 000		
Colza : 210 q à 53,00 €	11 130		
Orge hiver : 92 q à 18,00 €	1 656		
Cession interne au troupeau : 608 q à 18,00 €	10 944		
Cession interne de semences	605		
Produits non affectables (12 % PB) 25 400	25 400	Charges de structure (35 % PB) 74 612	74 612
Aides 25 400	25 400	(hors amortissements et frais financiers)	
Aides découplées : 120 ha à 211,67 €	25 400	Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	156 €/ha SAU 18 727
		Foncier	121 €/ha SAU 14 536
		Matériel	247 €/ha SAU 29 696
		Bâtiments et installations	2 €/ha SAU 205
		Autres charges	95 €/ha SAU 11 448
		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (34 % PB) 72 818 €	72 818 €
		72 818 €/UMO (1 UMO exploitant)	
Annuités (27 % EBE) 19 688 €	19 688 €	Amortissement 20 187 €	20 187 €
Remboursement de capital	17 668	Matériel	86 €/ha 10 326
Frais financiers long et moyen terme (LMT)	2 020	Bâtiments et installations	118 €/UGB 7 219
Frais financiers court terme (CT) 0 €	0 €	Frais financiers (LMT et CT) 2 020 €	2 020 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT 53 130 €	53 130 €	RESULTAT COURANT (24 % PB) 50 611 €	50 611 €
53 130 €/UMO		50 611 €/UMO	

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (400 brebis)	
Produit brut/UMO	213 000 €	Produit Brut/brebis	203 €
EBE/PB	34 %	Alimentation directe/brebis	51 €
EBE/UMO	72 840 €	Alimentation directe/kg carcasse	2 €
Revenu agricole/UMO	50 630 €	Surface fourragère/ha	176 €
Charges de structure totales/ha	968 €	Surface fourragère/brebis	16 €
Charges de mécanisation totales/ha	319 €	Frais d'élevage/brebis	27 €
Annuités/EBE	27 %	Marge brute/produit	54 %
Marge de sécurité/EBE	48 %	Marge brute/brebis	109 €
		Marge brute/ha	1 175 €

COÛT DE PRODUCTION

Productivité

Production équivalente d'agneaux (kgc)	8 806
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	0,66
Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	13 342



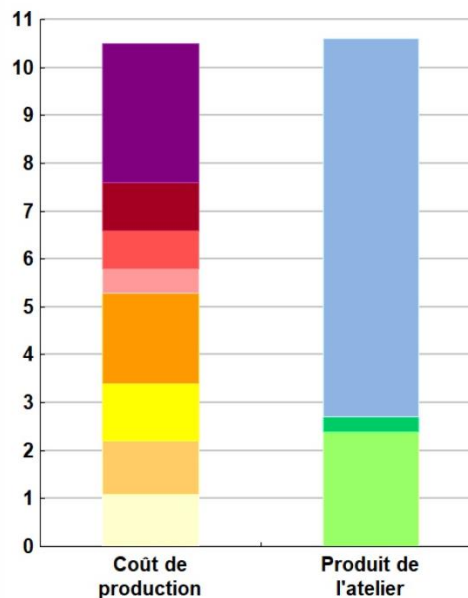
Coût de production total 10,6

Travail	2,9
Foncier et capital	1,0
Frais divers de gestion	0,8
Bâtiments et installations	0,5
Mécanisation	1,9
Frais d'élevage	1,2
Approvisionnements des surfaces	1,1
Alimentation des animaux	1,1

Produit total 10,6

Prix agneaux	7,9
Autres produits	0,3
Aides	2,4

€/ kg de carcasse d'agneaux



Approche comptable

Coût de production €/kgc	10,6
Prix de revient €/kgc	7,9
Rémunération permise €/kgc	2,8
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,96

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/kgc	10,1
Prix de fonctionnement €/kgc	7,4
Trésorerie permise €/kgc	3,3
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	2,28

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

Animaux vendus	%	Poids à la vente	Prix de vente	Prix de revient	Prix de fonctionnement
476 Agneaux lourds bergerie	100,0	19 kgc/tête	7,85 €/kgc	7,90 €/kgc	7,44 €/kgc

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	292 K€
- Bâtiments et équipements	108 K€
- Matériel et divers	107 K€
- Cheptel	49 K€
- dont drainage	7 KF
- Stocks alimentaires	20 K€

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	5 260 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	1 950 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 140 €

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	270 K€ (93 %)	146 K€ (50 %)
Taux moyen	1 %	1,7 %
Durée moyenne	8 ans	10 ans
Capitaux propres	22 K€ (7 %)	146 K€ (50 %)
EBE	71 K€	73 K€
Annuités	35 K€	20 K€
Annuités/EBE	49 %	27 %
Disponible pour vivre et investir	36 K€	53 K€
Prélèvements	15 K€	18 K€
Marge de sécurité/EBE	30 %	48 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

Cas-type B1

OVINS-BOVINS VIANDE SEMI-EXTENSIF

2 personnes - 170 ha - 600 brebis - Productivité 1,3

60 vaches (naiseur + génisses grasses) - 1,2 UGB/ha SFP

Vente de broutards et génisses grasses



Ce système concerne surtout l'Est de Poitou-Charentes, Confolentais et Montmorillonnais, mais il se rencontre aussi en Deux-Sèvres et Pays-de-la-Loire. Lorsque l'ensilage traditionnel est totalement abandonné, herbe comme maïs, le recours à l'enrubannage permet de maintenir la production de fourrages de qualité et une bonne gestion de l'herbe.

Les vêlages ont lieu principalement en automne, alors que les agnelages continuent jusqu'au printemps. Les ventes du troupeau ovin sont équilibrées entre agneaux d'herbe et de bergerie, alors que seules les femelles de l'atelier bovin sont engraisées.

PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

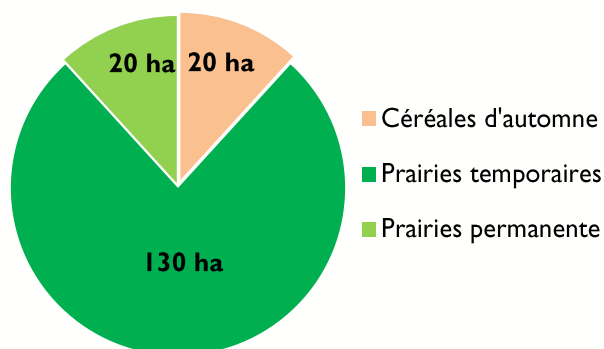
- Complémentarité des 2 espèces pour le pâturage et la valorisation des fourrages.
- Autonomie alimentaire améliorée par l'enrubannage.
- Organisation du travail à 2 associés.

Contraintes :

- Maîtrise des deux productions et forte pointe de travail à l'automne avec les mises-bas des deux troupeaux.

GESTION DES SURFACES

Assolement



- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Toutes les prairies enrubannées font une 2ème coupe en foin.
- Les prairies réservées aux bovins pendant leur saison de pâturage sont valorisées l'hiver par les brebis.
- Les brebis agnelant en contre-saison sont remises à l'herbe dès le sevrage.
- Les brebis agnelant en saison sont rentrées en bergerie vers la mi-décembre.
- Leur mise à l'herbe s'effectue vers la fin février.
- Les vaches et les génisses sont en stabulation de la mi-novembre à la mi-avril.

La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Enrubannage	24	3 tMS	73 tMS
Foin	83	3,2 tMS	265 tMS
Total			338 tMS
Céréales	20	45 qx	90T
Paille	20	3T	60T

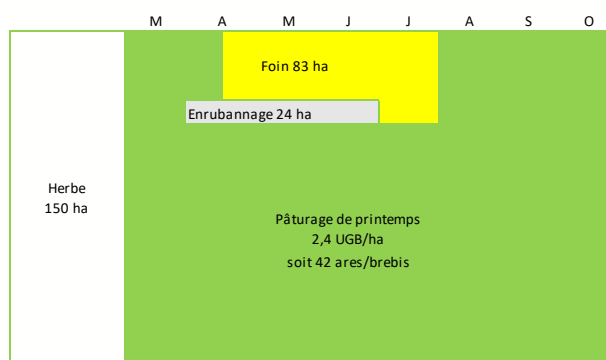
Surface implantée

Surface implantée : 40 ha	
-	20 ha de prairies (durée 5 à 6 ans)
-	20 ha de cultures d'hiver

- Le fumier est apporté prioritairement à l'implantation des prairies, à raison de 25 tonnes/ha ou sur jeunes prairies (20 tonnes/ha).



➤ L'utilisation des surfaces fourragères



La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Céréales	70	0	0
Enrubannage	60	20	40
Foin	40	20	40
Pâturage PT	30	20	0
Pâturage PN	0	0	0
Moyenne SAU	39	15	19

Le Bilan des minéraux

➤ Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

(unités/ha)	N	P	K
Solde	40	14	25

FUNCTIONNEMENT DU TROUPEAU

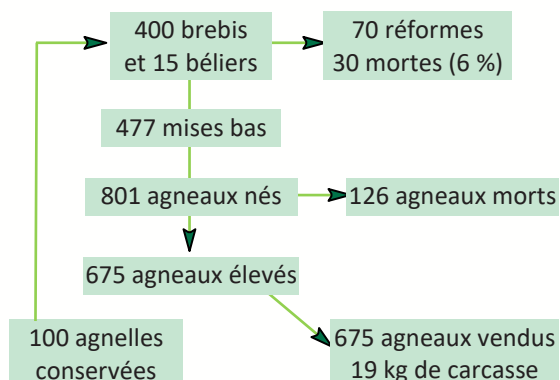
➤ Résultats du troupeau ovin

Taux de mise bas	94 %
Prolificté	163 %
Mortalité agneaux	16,4 %
Productivité numérique	128 %
Taux de renouvellement	20 %

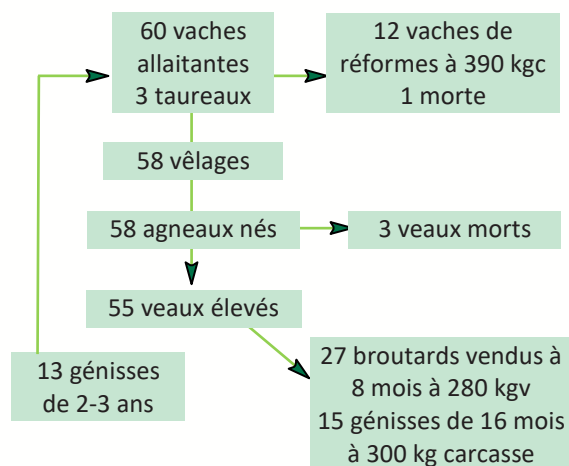
➤ Résultats du troupeau ovin

Taux de gestation	97 %
Mortalité des veaux	5 %
Productivité numérique	92 %
Taux de primipares	22 %

➤ Schéma de fonctionnement du troupeau ovin



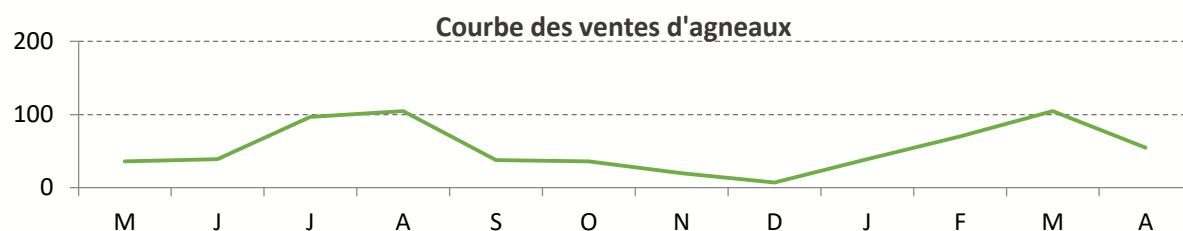
➤ Schéma de fonctionnement du troupeau bovin



La production de viande est de 24 870 kgv soit 276 kg/UGB

➤ Conduite de la reproduction

	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A
Luttes	90	90	120	254		120						
Mises bas						63	68	96	241		96	
Ventes	36	39	97	105	38	36	20	7	39	70	105	55



Alimentation

	Total (T)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau	Kg/UGB bovine
Enrubannage (tMS)	73	48	0	48	415
Foin (tMS)	265	109	12	125	1 850
Total fourrage	338	157	12	173	2 265
Céréales	45	48	0	48	182
CAMV	14	15	0	15	56
Granulés	51	0	58	73	75
Total concentrés	110	63	58	136	313
% concentré prélevé	35	Concentré/kg carcasse produit		6,9	

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments

- Bergerie :
 - 300 places brebis et local pour 200 agneaux
 - 800 m²

50 % des brebis sont logées
Total : 1,2 m²/brebis

- Bovins :
 - stabulation libre, atelier d'engraissement et vieux bâtiment
- Hangar :
 - 1 000 m²
- Stockage concentré :
 - 1 cellule de 450 qx
 - 3 silos de 3 tonnes et 1 de 6 tonnes
- Parc de tri

Le foncier

- 32 km de clôtures



Le matériel

- En propriété :
 - 3 tracteurs (4 RM 110 cv et 85 cv, 2 RM 75 cv) et chargeur frontal
 - charrue
 - épandeur engrais 12 T
 - remorque
 - véhicule utilitaire
 - dérouleuse-pailleuse
 - ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété :
 - faucheuse
 - faneuse
 - andaineur
 - combiné de semis
 - round-baller
 - épandeur fumier 12 T
- En CUMA :
 - combiné de semis direct
 - pulvérisateur 1 200 l
 - faucheuse conditionneuse
 - enrubanneuse
 - plateau à balles rondes
 - gyrobroyeur
 - benne monocoque 12 T
 - bétailière
- A l'entreprise :
 - moissonneuse



Les pointes de travail

- Le fractionnement des agnelages et des vèlages sur 2 périodes permet de répartir les pointes de travail mais n'évite pas, en général, leur superposition. Le choix d'un système fourrager « tout herbe » permet de limiter un peu les travaux liés à la surface.



LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Régime fiscal : Réel normal obligatoire

PRODUIT BRUT TOTAL (PB)		247 344 €	CHARGES		157 556 €
Bovins viande	(29 % PB)	72 026	Charges opérationnelles	(31 % PB)	77 167
Ventes		64 250	Troupeau	323 €/UGB	59 028
12 Vaches réforme race 34 (390 kg à 4,70 €)		21 996	(183 UGB dont 92 OV, 90 BV)		
27 Broutards mâles race 34 (280 kg - 812 €)		21 924	Concentrés	172 €/UGB	31 400
15 Veaux type Lyon femelles race 34 (300 kg à 4,20 €)		18 900	Frais vétérinaires	63 €/UGB	11 583
1 Taureaux de réforme race 34 (550 kg à 2,18 €)		1 200	Frais d'élevage	63 €/UGB	11 495
1 Animaux accidentés race 34 (1 kgv - 230 €)		230	Achats de litières	25 €/UGB	4 550
Achats d'animaux		-2 000	Surfaces fourragères	93 €/ha	13 914
1 Reproducteurs mâles race 34 (1 kgv - 2 000 €)		-2 000	(150 ha SFP : dont 150 ha SH)		
Aides		9 776	Engrais et amendements	70 €/ha	10 476
Aide aux Bovins Allaitants : 57 têtes à 171,50 €		9 776	Semences et plants	20 €/ha	3 000
Ovins viande	(43 % PB)	107 424	Fournitures pour fourrages	3 €/ha	438
Ventes		95 484	Productions végétales	211 €/ha	4 224
364 Agneaux lourds herbe (18,5 kg à 7,50 €)		50 505	(20 ha GCU)		
285 Agneaux lourds bergerie (18 kg à 7,61 €)		39 039	Produits de défense végétaux	89 €/ha	1 777
78 Brebis de réforme (à 80 €/tête)		5 460	Engrais et amendements	67 €/ha	1 344
3 Béliers de réforme (à 80 €/tête)		240	Semences et plants	55 €/ha	1 103
Laine : 1 200 kg à 0,20 €		240			
Achats d'animaux		-2 400	Charges de structure	(33 % PB)	80 389
5 Béliers pour reproduction (à 480 €/tête)		-2 400	(hors amortissements et frais financiers)		
Aides		14 340	Main-d'œuvre (MSA + salaires)	129 €/ha SAU	21 895
Aide Ovine : 600 têtes à 23,90 €		14 340	Foncier	110 €/ha SAU	18 641
Grandes cultures	(6 % PB)	15 732	Matériel	102 €/ha SAU	17 316
Ventes		15 732	Bâtiments et installations	15 €/ha SAU	2 548
Céréales d'automne : 400 q à 18,00 €		7 200	Autres charges	118 €/ha SAU	19 989
Cession interne au troupeau : 451 q à 18,00 €		8 122			
Cession interne de semences		410			
Produits non affectables	(21 % PB)	52 163	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(36 % PB)	89 789 €
Aides		52 163	44 894 €/UMO (2 UMO exploitants)		
Aides découplées : 170 ha à 208,50 €		35 445			
Indemnité compens handicap : 150 ha à 111,45 €		16 718			

Annuités	(37 % EBE)	32 935 €	Amortissement	27 655 €
Remboursement de capital		29 993	Matériel	51 €/ha 8 604
Frais financiers long et moyen terme (LMT)		2 942	Bâtiments et installations	89 €/UGB 16 219
Frais financiers court terme (CT)		0 €	Frais financiers (LMT et CT)	2 942 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANTS ET L'AUTOFINANCEMENT		56 854 €	RESULTAT COURANT	(24 % PB)
28 427 €/UMO			29 596 €/UMO	

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (600 brebis)	
Produit brut/UMO	123 910 €	Produit Brut/brebis	179 €
EBE/PB	36 %	Alimentation directe/brebis	40 €
EBE/UMO	45 190 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,7 €
Revenu agricole/UMO	29 890 €	Surface fourragère/ha	90 €
Charges de structure totales/ha	1 233 €	Surface fourragère/brebis	11 €
Charges de mécanisation totales/ha	148 €	Frais d'élevage/brebis	23 €
Annuités/EBE	36 %	Marge brute/produit	58 %
Marge de sécurité/EBE	23 %	Marge brute/brebis	105 €
		Marge brute/ha	837 €

COÛT DE PRODUCTION

Productivité

Production équivalente d'agneaux (kgc)	11 864
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	1,22
Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	9 725



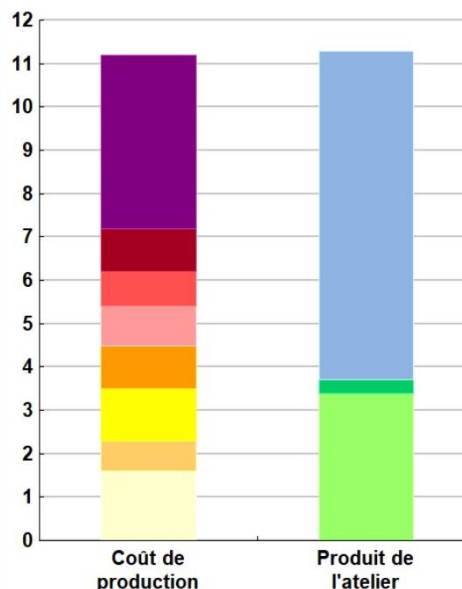
€/ kg de carcasse d'agneaux

Coût de production total	11,2
Travail	4,0
Foncier et capital	1,0
Frais divers de gestion	0,8
Bâtiments et installations	0,9
Mécanisation	1,0
Frais d'élevage	1,2
Approvisionnements des surfaces	0,7
Alimentation des animaux	1,6

€/ kg de carcasse d'agneaux

Produit total	11,3
Prix agneaux	7,6
Autres produits	0,3
Aides	3,4

€/ kg de carcasse d'agneaux



Approche comptable

Coût de production €/kgc	11,2
Prix de revient €/kgc	7,5
Rémunération permise €/kgc	4,0
Rémunération permise nb SMIC/UMO	2,01

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/kgc	11,0
Prix de fonctionnement €/kgc	7,3
Trésorerie permise €/kgc	4,2
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	2,13

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

Animaux vendus	%	Poids à la vente	Prix de vente	Prix de revient	Prix de fonctionnement
364 Agneaux lourds herbe	56,1	19 kgc/tête	7,50 €/kgc	7,48 €/kgc	7,25 €/kgc
285 Agneaux lourds bergerie	43,9	18 kgc/tête	7,61 €/kgc	7,59 €/kgc	7,35 €/kgc

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	557 K€
- Bâtiments et équipements	243 K€
- Matériel et divers	102 K€
- Cheptel	170 K€
- Stocks alimentaires	42 K€

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	7 650 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	2 700 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 600 €

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation**	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	200 K€ (72 %)	279 K€ (50 %)
Taux moyen	1 %	1,7 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	79 K€ (28 %)	279 K€ (50 %)
EBE	43 K€	90 K€
Annuités	21 K€	33 K€
Annuités/EBE	49 %	37 %
Disponible pour vivre et investir	22 K€	57 K€
Prélèvements	15 K€	36 K€
Marge de sécurité/EBE	16 %	23 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

** reprise de 50% du capital avec 50 % de l'EBE

Cas-type B2

GAEC OVINS-BOVINS VIANDE SEMI-INTENSIF

2 personnes - 130 ha - 500 brebis - Productivité 1,3
60 vaches (naisseur-engraisseur) - 1,5 UGB/ha SFP,
Vente de taurillons et génisses grasses



Ce système concerne d'abord les Deux-Sèvres et la Vendée. Le maïs ensilage est toujours présent, au moins pour l'activité d'engraissement de l'atelier bovin.

Les mises-bas des deux troupeaux sont réparties essentiellement sur l'automne et l'hiver. Tous les agneaux sont finis en bergerie, et la totalité des produits de l'atelier bovin sont engraisés (taurillons et génisses de 30 mois).

PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

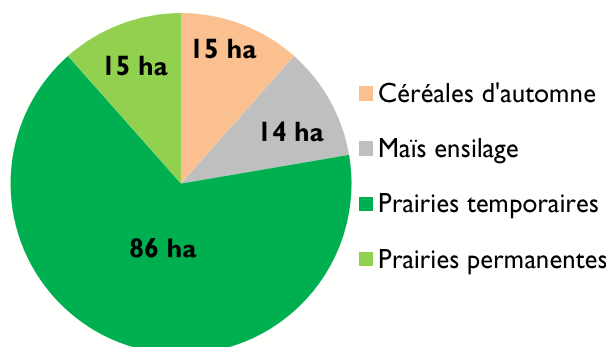
- Organisation du travail à deux.
- Répartition des agnelages et des vêlages sur deux périodes.
- Complémentarité des 2 espèces pour le pâturage et la valorisation des fourrages.

Contraintes :

- Maîtrise des charges alimentaires et des investissements.

GESTION DES SURFACES

Assolement



- Le maïs ensilage est en priorité réservé aux bovins, mais il est distribué aux brebis si nécessaire (lactation).
- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Les prairies réservées aux bovins pendant leur saison de pâturage sont valorisées l'hiver par les brebis.
- Les brebis agnelant en contre-saison sont remises à l'herbe dès le sevrage.
- Les brebis agnelant en saison sont rentrées en bergerie vers la mi-décembre, et leur mise à l'herbe s'effectue vers la fin février.
- Les vaches et les génisses sont en stabulation de la mi-novembre à la mi-avril.

La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Foin	42	3,5 tMS	145 tMS
Ensilage	25	4 tMS	100 tMS
Maïs	14	10 tMS	140 tMS
Total			385 tMS
Céréales	15	55 qx	820 qx
Paille	15	4T	60T

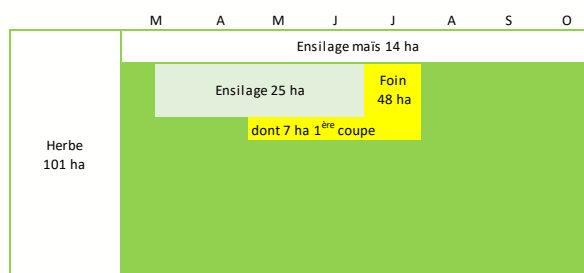
Surface implantée

Surface implantée : 49 ha	
-	20 ha de prairies (durée 4 ans)
-	15 ha de cultures d'hiver
-	14 ha de maïs ensilage

- Le système n'est pas autonome en paille : achat de 110 tonnes.
- Le fumier est apporté prioritairement à l'implantation du maïs à raison de 30 tonnes/ha, l'excédent étant épandu à l'implantation des prairies à raison de 10 tonnes/ha.
- 3 tonnes de marne sont apportées à l'implantation des prairies derrière céréales..



➤ L'utilisation des surfaces fourragères



La fertilisation

(unités/ha)	N	P	K
Ensilage + foin	100	0	0
Foin	60	0	0
Pâturage PT	30	0	0
Pâturage PN	0	0	0
Moyenne Herbe	51	0	0
Céréales	110	30	50
Maïs	40	0	0
Moyenne SAU	62	4	7

Le Bilan des minéraux

➤ Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

(unités/ha)	N	P	K
Solde	68	5	19

FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

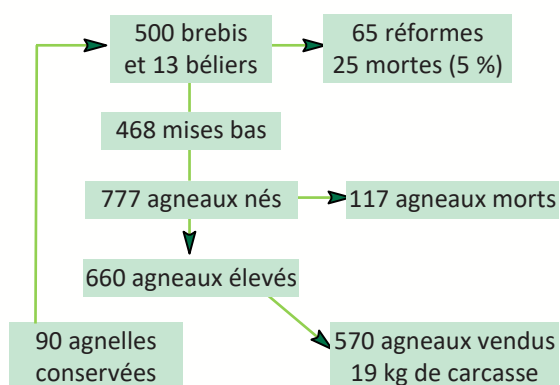
➤ Résultats du troupeau ovin

Taux de mise bas	94 %
Prolificité	166 %
Mortalité agneaux	15 %
Productivité numérique	132 %
Taux de renouvellement	18 %

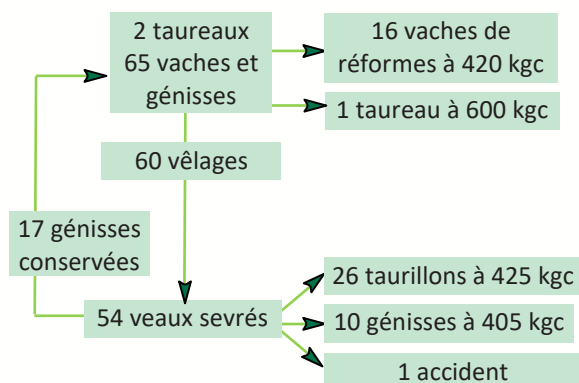
➤ Résultats du troupeau ovin

Taux de gestation	92 %
Mortalité des veaux	13 %
Productivité numérique	83 %
Taux de primipares	28 %

➤ Schéma de fonctionnement du troupeau ovin



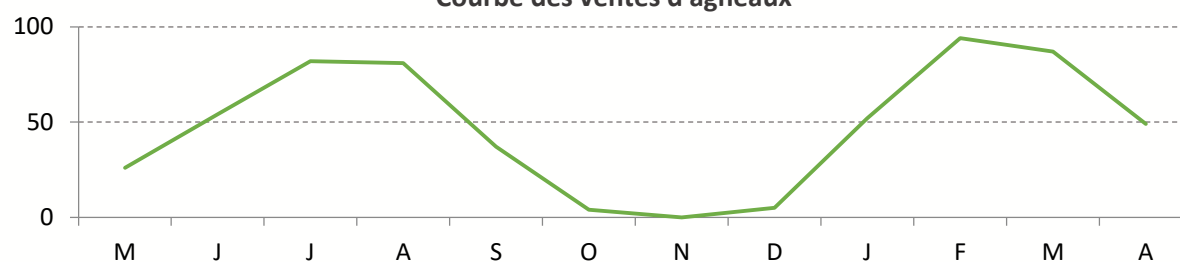
➤ Schéma de fonctionnement du troupeau bovin



➤ Conduite de la reproduction

	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A
Luttes	90	90	90	208		90						
Mises bas						63	68	72	197		68	
Ventes	26	54	82	81	37	4	0	5	52	94	87	49

Courbe des ventes d'agneaux



Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau	Kg/UGB bovine
Ensilage de maïs (MS)	139 000	26	0	26	783
Ensilage d'herbe (MS)	99 000	27	0	27	561
Foin (MS)	145 000	129	17	144	818
Total fourrage	383 000	182	17	198	2 160
Céréales	82 000	43	50	109	270
Tourteau de soja	31 200	22	0	22	196
CAMV	13 200	0	27	29	0
CMV	2 000	1	0	1	16
Total concentrés	128 000	55	70	157	466
% concentré prélevé	64	Concentré/kg carcasse produit		6,3	

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments

- Bergerie :
 - 1 bergerie de 350 places et 830 m²
 - 1 local pour 300 agneaux de 200 m²

70 % des brebis sont logées
Total : 2,1 m²/brebis

- Bovins :
 - stabulation libre, atelier d'engraissement et vieux bâtiment
- Hangar :
 - 600 m²
- Stockage concentré :
 - 2 cellules de 400 qx
 - 2 silos de 5 tonnes
- Parc de tri

Le foncier

- 23 km de clôtures



Le matériel

- En propriété :
 - 3 tracteurs (4 RM 85 cv et 2 RM 85 cv) et chargeur frontal
 - épandeur engrais 12 m
 - charrue
 - 2 véhicules utilitaires
 - distributeur de concentré
 - dessileuse-pailleuse
 - ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété :
 - faneuse
 - andaineur
 - round-baller
- En CUMA :
 - combiné de semis direct
 - semoir de précision
 - pulvérisateur 1 200 l
 - faucheuse conditionneuse
 - épandeur fumier 12 T
 - plateau à balles rondes
 - gyrobroyeur
 - benne monocoque 12 T
 - bétailière
- A l'entreprise :
 - ensileuse
 - moissonneuse



Les pointes de travail

- Le fractionnement des agnelages et des vêlages sur 2 périodes permet de répartir les pointes de travail mais n'évite pas leur superposition. En général chacun des associés a la responsabilité d'un atelier. La constitution des stocks fourragers représente plus de la moitié du travail de saison.



LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Régime fiscal : Réel normal obligatoire

PRODUIT BRUT TOTAL (PB)		238 597 €	CHARGES		157 520 €
Bovins viande	(40 % PB)	96 272	Charges opérationnelles	(34 % PB)	80 755
Ventes		87 982	Troupeau	349 €/UGB	62 461
26 Jeunes bovins 18-20 mois finis race 38 (425 kgc à 3,80 €)		41 990	(179 UGB dont 102 BV, 77 OV)		
16 Vaches réforme race 38 (420 kgc à 4,10 €)		27 562	Concentrés	200 €/UGB	35 881
10 Génisses finies 30 m race 38 (405 kgc à 4,20 €)		17 010	Frais d'élevage	62 €/UGB	11 160
1 Taureau de réforme race 38 (600 kgc à 2,00 €)		1 200	Frais vétérinaires	46 €/UGB	8 270
1 Animaux accidentés race 38 (1 kgc à 230,00 €)		230	Achats de litières	40 €/UGB	7 150
Achats d'animaux		-2 000	Surfaces fourragères	120 €/ha	13 853
1 Reproducteurs mâles race 38 (1 kgv - 2 000 €)		-2 000	(115 ha SFP : dont 101 ha SH, 14 ha CF)		
Aides		10 290	Engrais et amendements	61 €/ha	6 993
Aide aux Bovins Allaitants : 60 têtes à 171,50 €		10 290	Semences et plants	48 €/ha	5 520
Ovins viande	(40 % PB)	96 254	Produits de défense végétaux	8 €/ha	924
Ventes		86 224	Fournitures pour fourrages	4 €/ha	416
291 Agneaux lourds herbe (19,5 kgc à 7,43 €)		42 162	Productions végétales	296 €/ha	4 441
279 Agneaux lourds bergerie (18,5 kgc à 7,57 €)		39 073	(15 ha GOU)		
65 Brebis de réforme (à 70 €/tête)		4 550	Engrais et amendements	157 €/ha	2 349
3 Béliers de réforme (à 80 €/tête)		240	Produits de défense végétaux	84 €/ha	1 266
Laine : 1 000 kg à 0,20 €		200	Semences et plants	55 €/ha	826
Achats d'animaux		-1 920	Charges de structure	(32 % PB)	76 765
4 Béliers pour reproduction (à 480 €/tête)		-1 920	(hors amortissements et frais financiers)		
Aides		11 950	Main-d'œuvre (MSA + salaires)	136 €/ha SAU	17 681
Aide Ovine : 500 têtes à 23,90 €		11 950	Foncier	124 €/ha SAU	16 084
Grandes cultures	(6 % PB)	15 066	Matériel	180 €/ha SAU	23 416
Ventes		15 066	Bâtiments et installations	19 €/ha SAU	2 507
Cession interne au troupeau : 820 q à 18,00 €		14 760	Autres charges	131 €/ha SAU	17 077
Cession interne de semences		306			
Produits non affectables	(13 % PB)	31 005	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(34 % PB)	81 078 €
Aides		31 005	40 539 €/UMO (2 UMO exploitants)		
Aides découplées : 130 ha à 238,50 €		31 005			
Annuités	(47 % EBE)	38 118 €	Amortissement		29 914 €
Remboursement de capital		34 748	Matériel	67 €/ha	8 684
Frais financiers long et moyen terme (LMT)		3 370	Bâtiments et installations	105 €/UGB	18 797
Frais financiers court terme (CT)		0 €	Frais financiers (LMT et CT)		3 370 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANTS ET L'AUTOFINANCEMENT		42 960 €	RESULTAT COURANT	(20 % PB)	47 794 €
21 480 €/UMO			23 897 €/UMO		

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (500 brebis)	
Produit brut/UMO	119 200 €	Produit Brut/brebis	193 €
EBE/PB	34 %	Alimentation directe/brebis	41 €
EBE/UMO	40 500 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,6 €
Revenu agricole/UMO	23 860 €	Surface fourragère/ha	118 €
Charges de structure totales/ha	974 €	Surface fourragère/brebis	11 €
Charges de mécanisation totales/ha	239 €	Frais d'élevage/brebis	26 €
Annuités/EBE	47 %	Marge brute/produit	59 %
Marge de sécurité/EBE	9 %	Marge brute/brebis	114 €
		Marge brute /ha	1 188 €

COÛT DE PRODUCTION

Productivité

Production équivalente d'agneaux (kgc)	10 836
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	1,06
Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	10 223



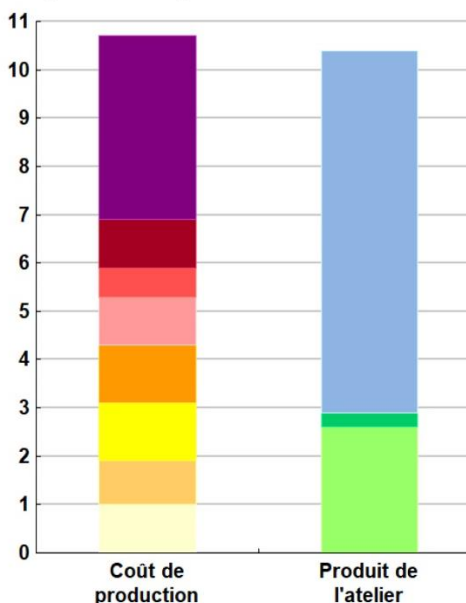
€/ kg de carcasse d'agneaux

Coût de production total	10,7
Travail	3,8
Foncier et capital	1,0
Frais divers de gestion	0,6
Bâtiments et installations	1,0
Mécanisation	1,2
Frais d'élevage	1,2
Approvisionnements des surfaces	0,9
Alimentation des animaux	1,0

€/ kg de carcasse d'agneaux

Produit total	10,4
Prix agneaux	7,5
Autres produits	0,3
Aides	2,6

€/ kg de carcasse d'agneaux



Approche comptable

Coût de production €/kgc	10,7
Prix de revient €/kgc	7,8
Rémunération permise €/kgc	3,5
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,83

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/kgc	10,3
Prix de fonctionnement €/kgc	7,4
Trésorerie permise €/kgc	3,9
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	2,05

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

Animaux vendus	%	Poids à la vente	Prix de vente	Prix de revient	Prix de fonctionnement
291 Agneaux lourds herbe	51,1	20 kgc/tête	7,43 €/kgc	7,74 €/kgc	7,34 €/kgc
279 Agneaux lourds bergerie	49,0	19 kgc/tête	7,57 €/kgc	7,89 €/kgc	7,48 €/kgc

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	650 K€
- Bâtiments et équipements	282 K€
- Matériel et divers	96 K€
- Cheptel	215 K€
- Stocks alimentaires	57 K€

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	6 800 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	2 500 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 450 €

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation**	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	160 K€ (49 %)	325 K€ (50 %)
Taux moyen	1 %	1,7 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	165 K€ (51 %)	325 K€ (50 %)
EBE	39 K€	81 K€
Annuités	17 K€	38 K€
Annuités/EBE	43 %	47 %
Disponible pour vivre et investir	22 K€	43 K€
Prélèvements	15 K€	36 K€
Marge de sécurité/EBE	18 %	9 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

** reprise de 50% du capital avec 50 % de l'EBE

CONTACTS :

**Bretagne, Pays de la Loire,
Poitou-Charentes et Limousin**

Vincent Bellet

@ : vincent.bellet@idele.fr

Charente

Nathalie Augas

@ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Deux-Sèvres

Céline Clément

@ : sdeovin79@gmail.com

Vienne

Béatrice Griffault

@ : beatrice.griffault@vienne.chambagri.fr

Mayenne, Sarthe

Aurore Prieur

@ : aurore.prieurdelacombe@pl.chambagri.fr

Loire-Atlantique, Maine-et-Loire

Laurent Fichet

@ : laurent.fichet@pl.chambagri.fr

Vendée

Stéphane Migné

@ : stephane.migne@pl.chambagri.fr

Bretagne

Alain Gouédard

@ : alain.gouedard@bretagne.chambagri

SYSTEMES OVINS DE L'OUEST DES RÉFÉRENCES POUR LE CONSEIL ET LA PROSPECTIVE

CONJONCTURE 2021

DANS LES RÉGIONS NATURELLES
pour tenir compte des réalités locales.

DES FERMES ET DES ÉLEVEURS «COMME LES AUTRES»
pour que leur expérience serve au plus grand nombre.

DES TECHNICIENS DE TERRAIN
pour observer, analyser avec les éleveurs et assurer la diffusion.

Mai 2022

Document édité
par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
www.idele.fr

ISSN : en cours
Référence idele : 00 22 502 032



Inosys-Réseaux d'Élevage est un réseau de compétences, déployé sur l'ensemble du territoire français, qui associe près de 1500 éleveurs et 240 ingénieurs des Chambres d'agriculture et de l'Institut de l'Élevage. Il repose sur le suivi d'exploitations volontaires, représentant la diversité des systèmes d'élevages herbivores. Cet observatoire des pratiques, de la contribution au développement durable et de l'évolution de l'élevage constitue une véritable infrastructure de recherche et développement. Ses nombreuses productions, sous forme de références ou d'outils de diagnostic et de conseil, aident à raisonner des projets d'installation et alimentent les actions de conseil. Le dispositif permet de simuler ou d'évaluer l'impact de politiques publiques, de changements réglementaires, d'aléas climatiques ou de marchés. Ce réseau permet en outre de diffuser largement sur le terrain le savoir et les outils nécessaires à l'appropriation de nouvelles problématiques, comme par exemple les enjeux de l'agroécologie. En ce sens il contribue largement à la formation continue des éleveurs et de leurs conseillers.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Le dispositif INOSYS Réseaux d'élevage bénéficie du soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) dans le cadre du PNDAR et des PRDAR. Il fait également l'objet d'un soutien financier national complémentaire de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). D'autres sources de financement peuvent être mobilisées au plan régional pour la conduite de projets spécifiques.

La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR


MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité

Confédération Nationale de l'Élevage
CNE